

Journal d'Informations et de débats fondé le 17 Novembre 1979

Direction - Rédaction - Publicité : Rue Bébéy Eyidi à côté du restaurant « Muna Mboa » Akwa  
République du Cameroun - Tél. (+237) 699 61 97 33 / 674 66 73 19 / 679 60 55 22 / 699 74 86 98Une filiale de  
**free media**  
GROUPE-mail : lemessengerinfo@gmail.com  
Site web : lemessenger.net

# Le Messenger

A l'écoute du peuple

Fondateur : Pius N. NJAWE Directeur de publication: Jean François CHANNON

N° 5536 DU VENDREDI 29 MAI 2020 CAMEROUN 400 F.CFA

**Quotidien**

1957 - 2018

Remember Pius N. Njawé

## Unité nationale

# L'héritage d'Ahmadou Ahidjo en péril



- *L'aménagement politique de ce legs par le régime Biya est la source de toutes les dérives, tripatouillages et dégénérescence du vivre-ensemble.*
- *Le Cameroun dans l'enfer de la haine tribale.*

P 3&amp;4

Archidiocèse de Yaoundé

P 8

**Le personnel enseignant en chômage technique**

Outrage au chef de l'Etat P 8

**Sébastien Eبالa à Kondengui**

Douala

P 6

**Tentative d'évasion à la prison de New-Bell**

- *De nombreux blessés graves et d'importants dégâts matériels enregistrés après un violent incendie.*

## AVIS DE VENTE IMMOBILIERE

Une importante société de la place met en vente par voie d'adjudication, un terrain situé dans la ville de Douala.

### 1. Description du bien mis en vente

La propriété immobilière objet du présent avis de vente est un terrain urbain titré, situé au 1951-Boulevard de la Liberté au quartier Akwa à Douala, d'une contenance superficielle théorique de 3135 m<sup>2</sup>, mais en réalité 2760 m<sup>2</sup> après reconstitution des limites par les Services régionaux du Cadastre du Littoral. Cette propriété abrite une ancienne villa d'environ 250 m<sup>2</sup> comprenant un salon, une cuisine, trois chambres, deux salles d'eau et une dépendance.

### 2. Conditions de la vente

L'immeuble ci-dessus décrit est vendu en l'état.

### 3. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra être déposée au Cabinet du Notaire Maître Gisèle EngueleDipanda, sis Avenue Japoma, à 150 m d'EneoNdokoti, Immeuble Rose, 2e étage bâtiment

A, BP : 8798 Douala, au plus tard le 05 juin 2020 à 10heures, heure locale, et devra porter la mention :

« **AVIS PUBLIC DE VENTE D'UNE PROPRIETE IMMOBILIERE SIS AU BOULEVARD DE LA LIBERTE A DOUALA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Ces offres doivent être accompagnées des pièces suivantes en original ou copie certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois :

Pour les personnes morales : Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, Carte de Contribuable, Attestation et Plan de localisation, Pièce d'identité du mandataire de la société, acte conférant le mandat de gestionnaire de la société, cautionnement ;

Pour les personnes physiques : Pièce d'identité, Plan de localisation du domicile, cautionnement.

Pour les clients soumissionnant par l'entremise d'un agent immobilier : pièces requises ci-dessus pour les personnes physiques ou morales, Agrément d'exercice de la profession d'agent immobilier au Cameroun, Dossier fiscal de l'agence immobilière, sa proposition de

rémunération.

### 4. Cautionnement

Sous peine de rejet, chaque offre devra être accompagnée d'un acte de cautionnement d'un montant égal à cinq pourcent (5%) du montant de l'offre, ayant un délai de validité de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres et délivré par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

### 5. Mise à prix

La mise à prix du mètre carré est fixée à 500 000 FCFA, soit un montant total égal à 1 380 000 000 FCFA.

### 6. Ouverture des offres

Le dépouillement des offres sera public et se déroulera dans la salle de conférence de l'hôtel SAWA, 488 rue de Verdun-Bonanjo, BP : 2345 Douala le 05 juin 2020 à 11 heures, heure locale, par une Commission ad-hoc désignée à cet effet, sous la supervision d'un huissier de justice.

Seuls les enchérisseurs et les agents immobiliers représentant des enchérisseurs seront admis à assister à cette séance d'ouverture ou à s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et

ayant une bonne connaissance de l'offre.

### 7. Mode d'attribution

Le bien sera attribué à l'enchérisseur le plus offrant.

### 8. Modalités de paiement

Pour l'offre retenue, le cautionnement comptera pour une avance sur le montant proposé. A compter de la notification de l'attribution, l'enchérisseur disposera d'un délai de vingt-et-un (21) jours pour s'acquitter du complément de la somme proposée.

En cas de désistement après notification de l'attribution, le cautionnement versé au dossier sera retenu en guise de réparation et le bien sera attribué au 2e enchérisseur le plus offrant.

### 9. Conditions particulières

L'enchérisseur retenu s'engage à utiliser le bien conformément aux règles d'urbanisme d'habitat en vigueur dans la ville de Douala.

### 10. Durée de validité des offres

Les enchérisseurs restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## PUBLIC NOTICE OF SALE OF A REAL ESTATE PROPERTY

A major Cameroonian company is selling a piece of land in the city of Douala.

### 1. Description of the property put up for sale

The real estate property subject to this notice of sale is a titled urban land, located at 1951-Boulevard de la Liberté in the Akwa district of Douala, with a theoretic surface of 3,135 square meters, but in reality 2,760 m square meters after reconstitution of the boundaries done by the Cadastre Regional Services. This property holds an old house of about 250 m<sup>2</sup> with a living room, a kitchen, three bedrooms, two bathrooms and an outbuilding.

### 2. Terms of sale

The real estate property described above is sold as it is.

### 3. Tendering offers

Each tender, written in French or English and in five (05) copies including one (01) original and four (04) copies marked as such, must be submitted to the Office of the Notary MaitreGisèle ENGUELE DIPANDA, located at Avenue Japoma, 150 meters from ENEO

Ndokoti, Pink Building, 2nd Floor Building A, P:O Box 8,798 Douala, no later than June 5th 2020 at 10:00 a.m. local time, and must be marked:

“**PUBLIC NOTICE OF SALE OF A REAL ESTATE PROPERTY LOCATED AT BOULEVARD DE LA LIBERTÉ IN DOUALA.**

**TO BE OPENED ONLY AT THE TENDERS OPENING SESSION”**

The tender's files must be submitted with the following documents in original or in certified true copies by the issuing authority, dated less than three (3) months :

For legal entities: Register of Commerce and Credit Furniture, Taxpayer Card, Certificate and Location Plan, Identity of the manager of the company, act conferring the mandate on the manager of the company, bid bond;

For individuals: Identity card, home location plan, bid bond.

For clients bidding through a real estate agent: documents required above for individuals or legal entities, Agreement to exercise the profession of real estate

agent in Cameroon, Tax file of the real estate agency, its remuneration proposal.

### 4. Bid bond

Under penalty of rejection, each tender must include a bid bond equal to five percent (5%) of the amount of the offer, having a validity period of 120 days from the deadline of the tendering and issued by a bank of 1st order duly licensed by the Cameroon Ministry in charge of Finance.

### 5. Price setting

The price setting per square meter is 500,000 CFA francs, for a total amount of 1,380,000,000 CFA francs.

### 6. Opening of bids

Opening of bids shall be public and will take place in the conference room of the SAWA Hotel, 488 rue de Verdun - Bonanjo, P.O.Box: 2 345 Douala on June 5th2020 at 11:00 a.m. local time, by an Ad-hoc Commission designated for this purpose, under the supervision of a judicial officer.

Only bidders and real estate agents representing bidders will be allowed to attend this opening ses-

sion or their representatives duly mandated and having a perfect knowledge of their respective tenders.

### 7. Attribution mode

The property will be awarded to the highest bidder.

### 8. Payment conditions

For the successful bidder, the bond will count for an advance on the proposed amount. Once the award is notified, the bidder will have 21 days to pay the additional amount.

In the event of the withdrawal of the successful tenderer after notification of the award, his bid bond will be retained as a compensation and the property will be awarded to the 2nd highest bidder.

### 9. Special conditions

The successful bidder undertakes to use the property in accordance with the planning and housing rules in force in the city of Douala.

### 10. Validity of bids

The tenderers remain engaged by their bids for ninety (90) days after the above deadline of the bids submission.

## Cameroun

## Pascal Pierre Bengono indexe la mafia dans l'administration

L'homme de médias, producteur et président fondateur de l'association «Noël étoilé pour les enfants », dénonce le zèle des fonctionnaires qui bloquent la livraison gratuite d'un bateau offert par la mairie d'Oberbillig, en Allemagne, depuis un an et demi.

« Il y a une mafia au sein de la fonction publique du Cameroun, qui bloque toute initiative, d'où qu'elle vienne. Ce sont des hommes et des femmes tapis dans l'ombre et qui ne veulent pas le développement de notre pays ». La voix timbrée de colère, l'homme de médias et d'événementiels, soldat de l'humanitaire, n'en revient pas. Quand je l'appelle, hier jeudi en début d'après-midi, pour en savoir un peu plus sur la vidéo de 8 minutes qu'il a postée la veille et qui est rapidement devenue virale sur les réseaux sociaux, il est remonté comme un pendule même s'il tente de garder le contrôle de son expression. «Voilà un an et demi que j'ai eu un bateau, gratuitement dans la mairie d'Oberbillig, en Allemagne. Il peut transporter deux cents personnes par traversée et six voitures. Je me suis dit que nous sommes dans le septennat des grandes opportunités, le président de la République a dit lui-même qu'il faut chercher ces opportunités. J'en ai donc trouvé. Depuis un an et demi le bateau traîne dans le port Allemand. Les plus hautes autorités à l'instar du ministre du développement local (Mindevel) et le Directeur du Feicom, ont été très diligentes. Et je voudrais les saluer et rendre hommage à ces personnalités qui, en très peu de temps, ont débloqué de l'argent pour que ce bateau prenne rapidement la voie pour le Cameroun », confie-t-il. Bruno Djanka, le prestataire camerounais de l'opération, n'en finit plus d'attendre l'acheminement du bateau.

« Quelques zouaves véreux »

Le projet se heurte à la réalité quotidienne d'un pays où, décidément, peu de



choses se passent comme ailleurs. L'opacité de fonctionnement de certaines administrations publiques, a fait capoter plusieurs centaines de milliers de projets ces dernières années. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, Pascal Pierre Bengono a préféré lancer un véritable cri d'alarme. « Que se passe-t-il depuis un an et demi ? Quelques fonctionnaires sont tapissés dans le coin et bloquent le projet parce qu'ils veulent avoir leur part d'argent dedans. Incroyable ! Alors qu'il y a au moins dix territoires camerounais qui sont coupés du bloc central. Dans la Sanaga Maritime, au Littoral, à l'Est... Ce bateau devait aller à l'Est. Les Allemands m'ont dit que si dans un mois, c'est -à-dire d'ici fin juin 2020, le Cameroun ne répond pas favorablement, s'il ne vient pas chercher le bateau, ils vont le donner aux Polonais qui ont manifesté leur intérêt pour ce bateau dès le départ », insiste Pascal Pierre. Il ajoute : « ça fait un an et demi que j'essaie de justifier le retard accusé pour tenter de les assurer. J'aurais pu le donner ou le vendre même au Congo et

me faire de l'argent. Ce bateau vaut 500 mille euros. Il y a des gens qui m'ont suggéré de le vendre au Cameroun. Je leur ai dit que je ne vends pas. Je donne au Cameroun ».

« Des ennemis du Cameroun »

Pour le fondateur de l'association Noël étoilé des enfants, structure qui a obtenu la mise à disposition du bateau dont le projet a été validé par le Conseil municipal d'Oberbillig, le Cameroun risque de perdre cette opportunité. « Tout cela à cause des gens qui sont dans des marchés publics, qui s'appuient sur le pouvoir qu'ils ont de signer ou pas un document pour s'enrichir, construire des villas et faire des affaires privées, au détriment du bien-être de tous les Camerounais. C'est une situation qui ne doit plus durer. Tu apportes un document qui doit être signé pour que le projet prenne vie, le fonctionnaire en charge du secteur te demande carrément qu'il gagne quoi dedans. Et les gens laissent faire. En 2020, ce n'est plus possible d'accepter de telles dérives ». Et de conclure : « Si dans un mois, ce bateau est encore en Allemagne, ça voudra dire que les Camerounais, même quand on leur donne quelque chose gratuitement pour le développement du pays, ils n'en veulent pas. Ils ne veulent pas que le Cameroun se développe. Si ce n'est pas de la haine, c'est de la sorcellerie ».

Il y a quelques décennies, déjà, Axelle Kabou écrivait « Et si l'Afrique refusait le développement ? ». L'auteur se risquait alors à deux hypothèses : « Et si le refus du développement était encore l'idéologie la mieux partagée en Afrique noire ? Et si le développement était perçu, à tous les échelons, comme reposant sur des diktats post-coloniaux qui supporteraient mal des sociétés déjà fragilisées par l'histoire ? » 30 ans après, l'ouvrage reste d'une actualité brûlante dans un Cameroun dont on dit qu'il est à lui seul « Une Afrique en miniature ». Des membres du Cabinet Civil sont entrés en contact avec Pascal Pierre Bengono, depuis hier, jeudi, pour en prendre l'information à la source.

Jean Célestin EDJANGUE à Paris

## Dératisation des marchés d'Edéa

## Dr Albert Emmanuel Nlend mène la danse

La campagne de dératisation des marchés d'Edéa a été lancée mercredi dernier au « Marché du bord » par le Super maire, Dr Albert Emmanuel Nlend, avec l'appui de ses partenaires. Cette opération qui vient en soutien à celle de désinfection desdits marchés, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Si les rats ont été innocentés au début de cette année par l'Académie américaine des sciences dans la propagation de la peste noire sur le vieux continent, le rôle actif des rongeurs par contre est établi dans la prolifération de la peste malgache de 2017. Le Super maire la ville lumière, le Dr Albert Emmanuel Nlend n'a pas attendu leur incrimination dans la propagation du coronavirus dans sa cité pour enclencher un lutte sans merci aux nombreuses colonies de rongeurs qui ont élu domicile dans différents marchés de la ville depuis plusieurs dizaines d'années, marchés qui ont inscrit l'insalubrité dans leurs patrimoines respectifs. C'est dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 que le patron de la Communauté urbaine d'Edéa, le Dr Albert Emmanuel Nlend a conduit mercredi dernier une mission de dératisation dans le marché des vivres de la ville baptisée « Marché du bord » en compagnie du chef d'Agence Hysacam, Yves Honoré Minka, et du personnel de l'Hôpital régional annexe d'Edéa.

Cette descente sur le terrain a surtout permis au maire de la ville d'Edéa de toucher du doigt les difficultés qu'éprouve son partenaire Hysacam dans sa mission de salubrité. « L'autorité municipale à travers cette descente, a eu l'occasion de toucher du doigt les difficultés que nous rencontrons sur le terrain notamment l'incivisme des commerçants. En fait, nous avons



déposé des bacs dans tous les coins du marché mais les commerçants préfèrent déverser leurs ordures sur les berges du cours d'eau qui se jette dans la Sagana que de les mettre dans les bacs installés à cet effet. Le maire a aussi pu constater qu'il y a un pont qui a cédé à l'intérieur du marché. Par conséquent, il n'y a aucun accès pour nos camions. Donc, c'est une bonne chose que l'autorité municipale ait pu toucher du doigt ces différents problèmes. Ceci va désormais nous permettre de parler le même langage » a indiqué Yves Honoré Minka.

## Insuffisance des kits de lavage

Durant trois heures d'horloge, le maire et ses accompagnateurs, aidés par les commerçants, ont débrayé le marché dans le but de détruire tous les abris des rongeurs. Allées, dessous de comptoirs et les rigoles ont été pour ainsi dire astiqués. Huit tonnes d'ordures ont été collectées à l'issue des travaux. Les commerçants quant à eux n'ont point caché leur satisfaction. « La propriété de notre marché va changer la courbe de contamination au

Coronavirus. Nous disons donc merci au maire » déclare Batjamag Damaris, une bayam-sellam. « Nous sommes très contents parce que la propriété nous éloigne de beaucoup de maladies », souligne pour sa part le chef de bloc Dawe Ibrahim.

Profitant de sa présence à leurs côtés, les commerçants n'ont pas manqué de présenter au Super maire, leurs doléances relatives à la lutte contre le coronavirus, notamment, l'insuffisance des kits de lavage de mains et des masques de protection. Au cours de ces échanges, Dr Albert Emmanuel Nlend s'est mué en pair éducateur en santé communautaire. Il a insisté sur le respect scrupuleux des mesures barrière de lutte contre le Covid-19 édictées par le gouvernement. Il a par ailleurs indiqué que l'opération va se poursuivre et même s'étendre à d'autres marchés de la ville car, pense-t-il, avec la saison des pluies qui s'annonce, il est plus que jamais urgent de mener des actions prophylactiques pour éviter le choléra et d'autres maladies liées à l'insalubrité

Clément MBELEL

## The Voice France 2020

## Verushka met le cap sur les demi-finales

Alors que l'épidémie du Corona virus avait suspendu momentanément le déroulé de la compétition, Verushka qui s'était brillamment qualifiée pour l'étape des demi-finales, peut se réjouir car le samedi 06 juin prochain a été retenue par la production comme date du retour de ladite compétition musicale.



Quatre mois que Verushka détonne tous les week-ends sur Tf1. La chanteuse camerounaise de 34 ans, candidate du concours musical The Voice (France) n'a cessé de séduire les fans et juges par son incroyable talent musical. Une réalité qui la place aujourd'hui en demi-finale de la compétition qui aura lieu ainsi qu'annoncé par la production, le samedi 06 juin prochain. Verushka, de son vrai nom Véronique Engola, est du groupe de ceux qui écrasent tout sur leur passage. Depuis sa sélection au cours des auditions à l'aveugle en janvier dernier, l'artiste se démarque. Il y a d'abord ce look qu'elle définit « glam-rock », de quoi ne pas passer inaperçue. Personne ne peut rester indifférent à cette femme, imposante par son timbre plein « de puissance, d'amplitude, de foi, qui donne de l'émotion à ceux qui l'écoutent », dicit Lokua Kanza, membre du quatuor du jury de The Voice Afrique francophone. Finaliste de cette première édition du genre organisée dans la sous-région, la jeune dame n'a pas remporté le graal, mais son passage est resté inoubliable pour une bonne partie du continent. C'est d'ailleurs sur les plateaux lumineux de cette émission qu'on découvre ou redécouvre Verushka en 2016.

## Un parcours de combattant

La chanteuse en effet avait déjà fait ses classes des années avant, au sein des troupes du « Yao Ba ». Elle y donnait des prestations admirées, trois fois par semaine. C'est là qu'elle commence à se forger un caractère de gagnante et de dure à cuire. Car à la maison, les rêves de cette fille de militaire de tracer son sillon dans le secteur musical et par ricochet d'abandonner ses études de droit ne sont pas acceptés avec le plus grand sourire. « Ma famille a cru au départ que c'était de la blague. Du coup, à certains moments, j'étais espiègle. Je dois avouer que j'ai eu un caractère de cochon parfois », avoue-t-elle. Après son séjour remarqué en 2008 dans le programme « Stars 2 demain », elle termine à la deuxième place, et les parents lâchent du lest. La « fille » de Mbalmayo peut alors embrasser sa passion. Elle y croit dur comme fer tel la signification de Verushka, « foi » en russe... Verushka est en demi-finale d'un des shows téléés les plus courus d'Europe. Les paris sont déjà pris, accèdera-t-elle en finale et fera-t-elle mieux qu'Emmanuel Djob, premier Camerounais à atteindre cette étape à The Voice France en 2013 ? Rendez-vous le 06 juin prochain et tous derrière la voix 237...

Pierre SIMO TAPEYOU (Stg)

# L'héritage d'Ahmadou Ahidjo en péril

Le concept de l'unité nationale au Cameroun, du régime d'Ahmadou Ahidjo à celui de Paul Biya, a connu des fortunes diverses dans la gestion quotidienne du pouvoir. Si d'un point de vue constitutionnel, les deux hommes ont donné un contenu politique différent mais loin d'être antagoniste à ce réceptacle, il en va autrement de l'aménagement politique de cette unité qui est la source actuelle de toutes les dérives, galvaudages, tripatouillages et dégénérescence de l'unité ou du vivre-ensemble au Cameroun.

## 1-Les Constitutions et la perception de l'unité nationale

Le concept d'unité nationale a commencé à prendre une dimension hautement politique en 1961 avec la réunification des deux Etats du Cameroun oriental et occidental le premier octobre 1961. S'il est vrai que la mosaïque ethnique en interne à chaque composante étatique n'était en rien un fleuve tranquille, il en va désormais autrement avec Ahmadou Ahidjo au sommet de l'Etat fédéral du Cameroun où sa préoccupation majeure est d'unir harmonieusement les deux entités de 1961 pour reconstituer l'antique unité amoindrie territorialement, telle qu'elle était sous la colonisation allemande. En stratégie, il va aller graduellement, s'assurant que son dauphin constitutionnel soit toujours un ressortissant du Cameroun anglophone, passant ainsi sans décombres de l'Etat fédéral à l'Etat unitaire en 1972. Il était bien un acquis dans l'entendement des élites camerounaises de l'autre rive du fleuve Mounjo, qu'Ahmadou Ahidjo passerait la main un jour à un des leurs. En 1979, le numéro un camerounais prend tout le monde de court en confiant le dauphinat constitutionnel non pas à un Camerounais anglophone mais à un francophone, le Premier ministre Paul Biya. L'unité est dès lors en situation, mais le pouvoir camerounais tient le navire d'une main de fer. Avec l'arrivée de Paul Biya au pouvoir, il continue avec la politique d'Ahmadou Ahidjo jusqu'en 1992, en remplaçant le président de l'Assemblée nationale, un anglophone, son remplaçant constitutionnel, par un ressortissant francophone, de l'Extrême-Nord, Cavaye Yeguie Djibril. Dès lors, le concept de l'unité nationale construit sur un concept de consensus d'alternance au sommet de l'Etat entre Anglophone et Francophones a vécu. Bien plus, cette nouvelle donne avait été bien imprimée dans le marbre constitutionnel par l'avènement de la modification constitutionnelle du 4 février 1984, où la « République Unie du Cameroun » est devenue la « République du Cameroun », tout court. Le remplacement de Lawrence Fonka Shang par Cavaye Yeguie Djibril entraine en droite ligne dans le nouveau sens de l'unité nationale. Il n'était plus question de s'arc-bouter à entretenir un liant unitaire entre les deux Cameroun sous tutelle de l'Onu et administré par la France et l'Angleterre, comme l'a fait le premier régime jusqu'en 1982, en dépit de la fausse note de 1979. La politique de l'unité nationale, de par les différentes modifications constitutionnelles, ne met plus au centre de l'alternance au sommet de l'Etat, la géopolitique sur les rives du Mounjo. L'alternance politique de ce point de vue, affichée comme l'ingrédient principal de convergence unitaire, se perd dans toutes les conjectures. En premier lieu, il était établi pendant longtemps dans l'imagerie des élites du septentrion, que Paul Biya leur céderait le trône en s'en allant. La surprise, une autre, viendra en 2013, avec la mise sur pied du Sénat. Cavaye Yeguie Djibril, en ces temps-là, rongé par le désir éternel d'être le dauphin, avait manifesté son désir de migrer de l'Assemblée nationale vers le Sénat, où il escomptait conserver sa posi-



tion de dauphin de Paul Biya depuis 1992. Le Prince lui dira niet, lui intimant de garder son poste de président à l'Assemblée nationale. Finalement de 2013 à nos jours, c'est Marcel Niat Njifendi qui, en sa qualité de président du Sénat pour la deuxième mandature, a le privilège constitutionnel de succéder à Paul Biya, en qualité de Président par intérim dans les conditions prévues par la loi fondamentale. En définitive, l'unité nationale, du point de vue constitutionnel entre le premier et l'actuel régime se distingue au niveau du centre d'intérêt de ce concept : les mécanismes-constitutionnels de dévolution du pouvoir aux élites des différentes communautés en cas de vacance constaté du pouvoir.

## 2-Une mise en œuvre déséquilibrée de l'unité nationale

C'est à ce niveau que la rupture entre la conception de l'unité nationale entre les deux régimes est des plus marquées. Au début de l'Etat, l'unité nationale était une question d'obligation, de force qui ne laissait pas le choix aux citoyens, de revendiquer quelconque liberté sur tel ou tel domaine de la vie sociale. Ahmadou Ahidjo a donc profité de la concentration des pouvoirs pour forger une unité nationale. Les questions qui pouvaient diviser les Camerounais étaient de ce fait bannies du champ politique où on pensait à tout point de vue à la Nation avant la tribu ou l'ethnie. C'est dans ce sens que pour mettre en évidence l'appartenance de toutes les composantes sociologiques du pays à la gestion des affaires de l'Etat, Ahmadou Ahidjo va mettre sur pied une politique de l'équilibre régionale, où l'affichage ostentatoire de l'appartenance à une ethnie ou à une religion, était fortement découragé. Les ministres nommés par exemple, étaient de ce fait des agents de l'Etat et travaillaient pour la Nation et non pour leur communauté en priorité. Dès lors, comment comprendre qu'aujourd'hui, dès qu'un ministre est nommé, il va directement célébrer avec les siens comme s'il avait été promu pour jouir ensemble d'une parcelle du pouvoir ? Cela n'aurait pas été accepté dans la conception d'Ahmadou Ahidjo de l'unité nationale. On se souvient que lui-même a dit avoir porté sa préférence sur Paul Biya, au détriment de Samuel Eboua ou Ayissi Mvodo, parce que les deux avaient quelques relents tribalistes, ce qu'Ahmadou Ahidjo ne voyait pas en Paul Biya de l'époque qui avait une vision nationale et non communautaire. Aujourd'hui, curieusement, à chaque nomination au poste de ministre, l'illustre bénéficiaire du décret présidentiel se précipite directement au village auprès des siens pour les réjouissances. On peut expliquer une telle attitude et la complaisance

du pouvoir public par le fait qu'il en attend les retombées politiques au moment des élections. Il est donc passé dans la coutume que lorsque le chef de l'Etat promeut le membre d'une quelconque communauté, ce dernier est appelé à œuvrer contre vents et marées pour la victoire éclatante de Paul Biya à toute échéance électorale. Au cas contraire, il pourrait perdre le poste et les privilèges qui vont avec. Pour conserver son pouvoir, Paul Biya assujettit les communautés au travers les élites acquies à sa cause. La conséquence négative immédiate est que ces dernières se croient tout permis et se livrent à toutes les exactions. Pour preuve, on peut compter le nombre d'hommes politiques ou de gestionnaires indécents incarcérés aujourd'hui pour mesurer à minima la nocivité d'une telle politique sur l'unité nationale. Si Ahmadou Ahidjo tenait son pouvoir de lui-même ou de l'Etat colonial français et agissait conséquemment par rapport à cette réalité, il ne faisait nullement mystère de sa volonté de forger ses concitoyens à se considérer et à s'accepter comme membre d'une même Nation en dépit des divergences ethniques. Il n'est pas exagéré de dire que le premier président camerounais a fait de la politique de l'unité nationale son dada au quotidien. Tout ce qui s'opposait à cette volonté entrainait du coup dans le champ de l'adversité ou de l'opposition à son pouvoir.

## 3-Démocratie et effritement de l'unité nationale

Les lois sur les libertés publiques de 1990 au Cameroun ont de toute évidence porté un coup sérieux à la construction ou au maintien de l'unité nationale telle que l'a toujours conçue le Président Ahidjo depuis l'accession du Cameroun à l'indépendance. Si avant la chute du Mur de Berlin, les Etats africains et le Cameroun soumettaient leur peuple à une dictature pour leur inculquer l'éducation patriotique, comme on l'a dit, il n'en va plus de même depuis le Vent d'Est qui a soufflé sur l'Afrique, où les hommes ont commencé à réclamer leur liberté politique. Ce fut un moment difficile pour le pouvoir camerounais car déjà à la première élection présidentielle multipartite d'octobre 1992, Paul Biya va remporter la mise dans la douleur, contestée de toutes parts. Au sortir de cette élection, le concept de l'unité nationale n'était plus qu'un slogan creux, car la Nation était au bord de l'implosion, divisée, écartelée entre les ethnies du pays. De ce fait, l'ethnie du président avait gardé une dent tenace aux partisans de Ni John FruNdi, les Anglo-Bami. Dans la région du Sud principale et du Centre, les autochtones

demandaient aux allogènes de rentrer chez eux. Chose curieuse, devant ces dérives, les pouvoirs publics ne réagirent aucunement pour ramener à l'ordre cette population emportée. A côté de ceci, à l'université de Yaoundé, les étudiants sont eux aussi divisés entre les étudiants dits du Parlement proche de l'opposition et les étudiants de l'Action directe, proches du pouvoir. Cette structuration tranchée de la société camerounaise ne va pas empêcher le constituant camerounais de faire le distinguo entre la population autochtone et la population allogène. Depuis 1996, le concept de l'unité nationale au Cameroun n'a jamais été aussi menacé. Aujourd'hui, le pays fonctionne comme une agrégation des ethnies qui tournent autour des partis politiques. L'unique chose qui fait de temps en temps l'unanimité entre les Camerounais est les bons résultats des Lions indomptables en football. En dehors de cette réalité, le pays est divisé sur tout, et la phase la plus violente est aujourd'hui matérialisée par la guerre en cours dans les régions anglophones. L'autre symbole autour duquel les Camerounais se réfugiaient il n'y a pas longtemps, sans exception près, était l'Armée nationale. Avec la guerre ouverte dans le Noso, son image est de plus en plus ternie par les ennemis de la République dans une volonté délibérée de diviser encore plus les Camerounais. Pour garder le schéma de la division qui ronge le pays, il faut y ajouter les exactions terroristes de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du pays, l'instabilité dans l'Adamaoua et aux frontières à l'Est. Tout ce schéma part de la politique qui est définitivement l'opium du peuple camerounais, la peur morbide de ceux qui tiennent les rênes du pouvoir de lâcher prise devant une foule qui crie vengeance, avec une soif inextinguible de les jeter à la première occasion sur l'échafaud. De ce fait l'unité nationale au Cameroun, est de plus en plus un vœu, la réalité du quotidien plombée par les errements politiques des uns et des autres, heureusement face à un peuple dont le patriotisme est avéré. Au moment où les acteurs politiques de tous bords sont emportés par le jusqu'aboutisme, n'est-il pas temps de se ressaisir pour toutes les parties, en considérant le prix fort payé par les héros nationaux d'abord pour l'indépendance du pays et ensuite pour sa construction ? De toute évidence, la notion de l'unité nationale au Cameroun est entrée dans le chapitre de la météorologie, on peut l'avoir ou la perdre en fonction des contingences ou les circonstances quotidiennes de la vie nationale.

Léopold DASSI NDJIDJOU

Zoom

Au sommet de l'Etat...

# Comment les ministres et les Dg nourrissent le tribalisme



**De mai 1972, à mai 2020. Cela fait 48 années précisément. Plus que deux ans, on en sera à faire du tintamarre, un vacarme sur le cinquantenaire de l'unité. Au fait sommes-nous prêts ? Avons-nous réglé tous les malentendus ?**

Le Cameroun étouffe, suffoque et sature dans toutes sortes de haines tribales: l'escalade des instincts grégaires et la montée des replis identitaires. Tel Sisyphes traînant, roulant son rocher, les camerounais ressentent dans leur amour propre, les blessures, les abcès et les meurtrissures créés par le lourd fardeau d'une malédiction tribale. L'unité nationale est à l'épreuve d'un tribalisme beaucoup plus nocif et vicieux qui s'enracine au sommet de l'État. La haute administration publique et même privée du Cameroun est entre les mains de la région, le clan, l'ethnie, la tribu, la famille, les frères et parents du village, les beaux-frères. L'unité nationale est comme la Sibérie. Tout le monde scande, chante les mérites et les vertus de l'unité nationale, mais on a le sentiment que personne n'y croit. C'est au bout de lèvres que l'unité nationale s'arrête. Entre Hypocrisie et duplicité de caractère, l'unité nationale roule dans l'autobus du double langage.

**Le comble c'est de voir l'unité nationale exacerbée par le tribalisme des gouvernants.**

Qu'est ce qui peut expliquer que des ministres, directeurs généraux et hauts fonctionnaires d'État sans aucune honte, transportent dans leurs bagages des frères, des parents de la tribu, épouses, maîtresses, amis, beaux-frères, copains et coquins, d'un ministère à un autre? Comment comprendre cet accaparement et la propension à vouloir gérer la fortune publique en famille? Au pied de certains ministères, à partir du vigile, on peut connaître les origines de la famille, la tribu, le village, la région à la quelle, le Nnom-Ngui, Paul Biya a confié le ministère. Le pressentiment est rapidement confirmé à l'observation d'autres détails: le port vestimentaire, la langue du village qu'on parle en toute insouciance. Dans le secrétariat, le cabinet de certains

ministres, directeurs généraux, hauts fonctionnaires, les comportements sont à l'épreuve d'une déformation villageoise. Les bons dossiers, les affaires publiques et privées sont traités en langue vernaculaire, « patois ». Comment prétendre à l'atteinte des performances de qualité, si dans l'administration, on fait l'éloge de la tribu et le village, au désavantage de la compétence et le mérite.

**Au royaume de la proximité ethnique**  
Tenez. Le Premier poste de responsabilité que cible, un ministre dès son entrée au gouvernement, est le poste de directeur des affaires générales (Dag). Il peut changer d'appellation d'un département ministériel à un autre. Dans cette mue, il est soit: directeur des ressources financières et du Patrimoine (Drfp) ou directeur des ressources financières (Drfi). Quel que soit l'appellation, le poste de Dag reste le « ventre » du ministre. « On ne confie pas son ventre à n'importe qui », martèle-t-on. Dès leur prise de fonction, le premier réflexe de 90% de camerounais une fois nommé au gouvernement est celui de trouver un successeur au Dag en poste. La routine est devenue si banale que tout le monde trouve ça normal. Les occupants au poste de Dag savent sans surprise que lorsqu'un nouveau ministre est nommé, il faut ranger ses affaires, attendre; le départ n'étant qu'une question d'heures. Il est rare de voir un nouveau ministre adopter la continuité de l'administration avec les collaborateurs qu'il trouve, le Dag en premier. Quelque soit la compétence, la maîtrise des dossiers, le niveau de docilité, de soumission, de probité, d'intégrité, d'assurance et de confiance que le Dag en poste peut présenter devant sa nouvelle hiérarchie gouvernementale, le ministre ne regarde pas ça.

Il y a des ministres qui d'un portefeuille ministériel à un autre, font les navettes gouvernementales, traînant toujours leur Dag dans leur valise. Les mécanismes et stratégies et changements de Dag sont connus: des connections dans les services du Premier ministre, l'affaire est réglée en deux semaines. Les Dag les plus chanceux ont un sursis relativement long. C'est lorsque le nouveau ministre, par pudeur, élégance ou courtoisie administrative, choisit d'inscrire le départ du Dag dans la foulée d'un vaste redéploiement du personnel. Mais il ne s'agit là que d'une forma-

lité. Tout Dag sait que dès la prise de service du nouveau ministre, il devient un meuble. Juste pour le décor.

Si par extraordinaire, le Dag trouvé en poste est solidement enraciné dans le sérail, si le Ministre ne parvient pas à s'en débarrasser à la régulière par les voies d'une procédure administrative normale, celui-ci, s'il n'est pas placé sous quarantaine professionnelle, il est réduit à la contemplation, à l'oisiveté administrative. Le remplaçant officieusement nommé, accomplit ses missions. Ce n'est pas n'importe quel tout-venant qui est promu Dag. Le casting, très sélectif repose essentiellement sur la famille, la tribu, la région, les groupes religieux et autres alliances. Le critère de la langue du village du ministre est primordial. Il y a des dossiers top secret qui sont traités dans la langue du village. Il est du Dag comme le directeur du cabinet du ministre, connu sous l'appellation de secrétaire particulier.

Le Sp doit être un homme de deal, très futé dans les négociations. La proximité du ministre avec le Dag et le Sp, selon ce qu'on en dit, est un gage de sécurité. Conscient que le ministre n'aime pas être embarrassé, le Sp en plus d'être une camisole de sécurité, est un gilet pare-balles. C'est le souffre-douleur pour ce qui concerne les affaires du ministre: même les plus sordides, louches et floues. Dag comme Sp, même pipe, même tabac. Obligation de connaître les différents tuyaux, les combines. Il existe des ministères où, il faut nécessairement passer par le Dag ou le Sp pour obtenir satisfaction. Le Sp est l'homme de terrain, le bras opérationnel du ministre. C'est lui qui a la maîtrise des bonnes entrées au ministère des Finances; il jouit d'une grande capacité à dealer, écouler les quatre neuf (4,9); à jongler avec les services traités, les bons de carburant. C'est encore lui qui « gère » les « petites » et les maîtresses du « patron ».

**Chantage et surenchère familiale**

L'administration publique camerounaise se porte mal. Très mal même. Dur d'être ministre ou Dg, de « tenter » de déroger à la règle qui « recommande » d'avoir, enfant, ami, frère, beau-frère, parent du village à ses cotés. Le village va crier à la sorcellerie. A votre Insu, on organise des scènes d'exorcisme, de maraboutisme et des incantations. Le village lance

des fétiches de désenvoutement et de délivrance à l'effet de sauver le frère, désormais en « Haut », mais sur la voie de l'entêtement et l'enfermement. Au creux de l'oreille d'un ministre caractériel, de fortes pressions doublées de chantage sont exercées auprès des plus proches parents pour mener la surenchère. Ça donne ça: « Tu veux montrer quoi? Tu ne vois pas ce que les autres font? Tu veux être plus sérieux que qui? Tu vas faire quoi jusqu'à dépasser qui? D'ailleurs tout le monde fait ça. Le village compte sur toi; on ne peut pas souffrir alors que tu es là. Tout le monde plonge dans la sauce du tribalisme. Le camerounais ne crie à l'injustice tribale, ne se plaint des travers, effets pervers et dérives de ce tribalisme primaire que quand, il en est victime et se sent aculé. Tant qu'il en tire des dividendes, les prébendes et les bénéfiques, au désavantage des tiers, l'enfer reste l'affaire des autres.

Alors que nous sommes en pleine célébration de l'unité nationale, est-ce qu'il n'est pas envisageable de tordre définitivement le cou aux pratiques qui sont telles qu'un ministre de la République pense que ce sont ses frères qui doivent gérer la fortune publique? Doit-on travailler dans une administration publique qui se veut républicaine, essentiellement avec les collaborateurs qu'on s'est choisis? Dans un contexte de transparence et de bonne gouvernance, n'y a-t-il pas lieu, de se mobiliser, condamner, fustiger toutes sortes de; concussion, les manœuvres de corruption, distraction, détournements de fonds; l'enrichissement illicite et sans cause, le délit d'initié, les malversations financières. Quand on est au service de l'État, il est souhaitable de se débarrasser des pratiques tribalistes; d'œuvrer, encourager le discours sur l'assainissement, la moralisation de la dépense et la fortune publique; la sauvegarde des coffres-forts de la République. Il est désormais impératif de mettre un terme à l'isolement, l'exclusion au profit du frère; ceux-ci traduisent à suffisance le mal être de l'administration publique au Cameroun. Tout cela doit s'arrêter, si l'émergence tant scandée reste un défi pour ce pays. Le Cameroun de demain doit se construire avec tous ses enfants, loin des pratiques grégaires et égoïstes qui tirent le pays vers le bas. À chacun de tomber le masque. Rideaux!!

Souley ONOHILO

A la suite d'un incendie...

## Tentative d'évasion à la prison de New-Bell



**Un grave incendie a frappé le pénitencier hier jeudi 28 mai 2020. Bilan : de nombreux blessés graves et d'importants dégâts matériels. Au moment où nous allions sous presse, un important cordon de sécurité avait été installé autour de ce vieux pénitencier.**

Hier, aux environs de 15 heures, un important incendie s'est déclaré à la prison de New-Bell. Ce grave incendie a partiellement consumé, ce vieux pénitencier. Les flammes ont fait de nombreux dégâts dans le vieil établissement pénitentiaire camerounais, et fait des blessés graves. Selon une source pénitentiaire, au moins dix prisonniers, griève-

ment blessés dans les bousculades, ont été transportés à l'hôpital. Alertés, les sapeurs-pompiers sont immédiatement arrivés et ont déployé leurs équipements pour tenter de venir à bout du feu. Les forces de l'ordre ont entouré la prison de deux cordons de sécurité pour empêcher toute évasion. Les flammes ont finalement été maîtrisées autour de 20 h. Mais sur place, la situation reste globalement confuse.

Selon des sources dignes de foi, par mesure de prudence, les prisonniers ont tous été sortis des cellules et regroupés dans la grande cour, pendant que les sapeurs-pompiers, accourus sur les lieux, s'employaient à éteindre le feu. L'incendie a duré un peu plus d'une heure, et n'a finalement été maîtrisé que grâce aux efforts conjugués des pompiers, des forces de l'ordre, des militaires. Des témoins rapportent néan-

moins que plus d'un tiers de la prison serait parti sous les flammes. Mais aussi qu'il y a eu, dans la confusion, des tentatives d'évasion qui auraient toutes été contrées.

Cet incendie intervient après un autre qui s'était déclaré il y a quelques mois autour de 18 h dans une cellule où, selon des témoignages à l'intérieur de la prison, un détenu était en train de faire la cuisine. Les flammes avaient par la suite consumé tout un quartier constitué d'une dizaine de cellules. Le bloc administratif avait aussi partiellement été atteint, dont principalement le bureau du régisseur. La prison de Douala est un édifice construit dans les années 1930, pour 800 détenus. Elle en compte aujourd'hui plus de 4 000. C'est l'une des plus anciennes et des plus vétustes du pays.

M.S.

### Affaire Ngwana

## Les élites du Noso montent au créneau

**Elles dénoncent le scandale foncier qui défraie la chronique depuis des lustres.**

Courroucées par ce qu'elles qualifient d'« abus de pouvoir et d'autorité », par un proche collaborateur du chef de l'Etat, elles envisagent manifester leur colère dans les tout-prochains jours si le droit n'est pas dit devant les juridictions. Depuis 42 ans, la famille de l'administrateur-directeur général de la société nationale des hydrocarbures confisque un immeuble pourtant vendu devant un notaire sur la base d'une décision judiciaire fictive. Les juridictions de Douala désormais sous fortes pressions sauront-elles lire le droit ? Le père de l'actuel l'administrateur directeur général de la Snh avait vendu de façon unilatérale et par devant notaire un terrain familial dont il partageait la copropriété avec son frère décédé à sieur Ngwana. Un avocat agissant pour le compte du défunt et de ses ayants droit s'était opposé à la transaction sur la base d'une décision de justice imaginaire. Depuis 42 ans, la procédure de transfert de la propriété à l'acquéreur est bloquée.

Ce scandale foncier au cœur duquel se trouve aujourd'hui la famille Ngwana risque de prendre une autre tournure si ceux qui nous gouvernent continuent de se claquer dans un silence cadavérique. L'élite anglophone vient de se saisir de l'affaire. Convaincue de ce que l'un des plus proches collaborateurs du chef de l'Etat use de « son influence et de sa position privilégiée » pour, dit-elle, rouler un anglophone dans la farine, les élites du Nord-ouest et du Sud-ouest sont en colère. Depuis quelque temps, des grincements de dents se font entendre au sein desdites élites. Pour qui, si rien



n'est fait par les hautes instances pour que justice soit rendue, il pourrait y avoir du grabuge. Mieux, « cette affaire prendra une autre tournure », avisent-elles. Dans le milieu anglophone, « Le sieur Ngwana était un dignitaire très connu et respecté. Ce natif de Bamenda s'est forgé une réputation d'homme d'affaires à Buea où il s'y était installé, à Manfé où il avait laissé les biens sans oublier la ville de Douala... C'était un honnête citoyen », tiennent-elle à rappeler.

#### Accapement de biens

Aux dernières nouvelles, « désabusée et privée d'un bien pour lequel elle aurait pu jouir au moins des revenus locatives y afférents », la famille

Ngwana qui a saisi la Conac et la présidence de la République exige qu'il lui soit versée la rondelette somme de 2 milliards Fcfa au titre de dommage.

Ce qui convient d'être appelé l'affaire Ngwana préoccupe désormais les élites des régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest en zone anglophone, où on a enregistré dès 2013, l'un des plus grands conflits fonciers du Cameroun. Au Cameroun, les statistiques des organismes de la société civile montrent que plus de la moitié des audiences en justice concerne les litiges fonciers. Si rien n'est fait, les élites de la zone anglophone entendent se soulever contre ce qu'elles qualifient « d'accapement de biens ». Avis donc !

M.S.

### Traitement phytosanitaire

## Les syndicats professionnels en colère

**Ils dénoncent les mauvaises pratiques à eux imposées au niveau des postes de police de contrôles phytosanitaires au port de Douala.**



Au cours d'une réunion qui s'est tenue à Douala le 19 mai dernier par la délégation régionale du ministère de l'agriculture et du développement rural, les professionnels du secteur du phytosanitaire n'ont pas caché leur désapprobation. Aussi ces organisations syndicales dans le Littoral ont-ils dévoilé leur intention de marcher sur la ville. A l'occasion, ils espèrent exprimer leur ras-le-bol contre les mauvaises pratiques qu'ils subissent, disent-ils au niveau des postes de police de contrôles phytosanitaires au port de Douala. A l'unisson, ils dénoncent l'arrêté conjoint signé par le Ministre de l'Agriculture et Développement rural (Minader) et le ministre des finances (Minfi) du 4 mars 2020. Pour ces groupements syndicaux, « l'entrée en vigueur de la procédure de collecte des recettes relatives à l'inspection et la certification phytosanitaire à compter du 1er avril 2020. Conformément à l'arrêté conjoint N° 00022/Minader/Minfi du 04 mars 2020, fixant les frais des opérations d'inspections et de certification phytosanitaire ainsi que les modalités de gestion des revenus issus desdites opérations, sont en contradiction totale avec ce qui avait été décidé en 2005. »

« si on parcourt cet arrêté à l'annexe 1 relatif aux tarifs des contrôles et inspections phytosanitaires des végétaux, produits végétaux, dérivés des végétaux, et autres articles réglementés à l'importation et à l'exportation et autres activités phytosanitaires et plus précisément à la rubrique C qui parle de la supervision des traitements phytosanitaires et autres activités, ces modalités ne cadrent pas avec le décret N° 2005/0771/PM du 6 avril 2005, fixant les modalités d'exécutions des opérations de quarantaine végétale, en son article 6, alinéas 1, 2 et 3 », croit sieur Momaso, président du Syndicat national des sociétés de traitements d'hygiène, d'assainissement et de revendeurs du matériel phytosanitaire (Synsthar-Phyto). Qui condamne les manœuvres orchestrées par le Directeur de la réglementation au Minader. A le croire, il y a « un gros désordre savamment organisé par les fonctionnaires depuis la libéralisation de la filière depuis 1990 après le désengagement de l'Etat ».

« Certains responsables des structures en charge du contrôle phytosanitaire nous donnent des chiffres contenus dans le nouvel arrêté conjoint, qui a institué que la délivrance d'un agrément phytosanitaire est conditionnée par le paiement de 200.000 de Fcfa et que le renouvellement d'un agrément phytosanitaire couté alors 300.000 de Fcfa. Ce qui est en totale contradiction avec le décret signé du Premier ministre, « dans les articles 43-44 du décret du Premier ministre de 2005, il n'est nulle part exigé des frais à payer pour le renouvellement d'agrément conformément au décret d'application », fulminent les syndicats du secteur. Et de poursuivre : « la filière est prise en otage par des fonctionnaires au Ministère de l'Agriculture, avec la complicité des chefs de bureau qui se sont mis pour voler de l'argent aux opérateurs économiques et sans aucun justificatif. Un argent qui entre dans les poches des individus sans être inquiétés ».

M.S.

## 1-Gestion des ordures ménagères

# Le plan de riposte d' Hysacam pour lutter contre la Covid-19

C'est au cours du traditionnel tour de ville du 27 mai dernier que la Société d'hygiène et salubrité du Cameroun a présenté aux médias, quelques mesures barrières adoptées au sein de l'entreprise pour lutter contre le coronavirus.

« Il s'agit pour nous aujourd'hui d'évaluer le niveau de propreté de la ville en cette période de la Covid-19. Compte tenu du fait que les déchets sont un vecteur de contamination au coronavirus. D'après des études qui démontrent que sur les cartons, la durée de vie du virus est pratiquement de 24h. Sur le fer et d'autres aciers, il est présent durant 4 jours. Par conséquent pour éviter la prolifération du virus dans les bacs à ordures, nous avons multiplié les rotations des camions dans les quartiers, vous le constaterez vous-mêmes lors du tour de ville. Le responsable de la communauté urbaine vous dira tout ce qui est fait au niveau de Yaoundé pour maintenir la propreté. Raison pour laquelle, il y a de moins en moins des bacs qui débordent et la fabrication de nouveaux bacs. Au niveau de la population, la sensibilisation doit être effective afin que celle-ci mette désormais leurs déchets dans des plastiques avant le passage de nos agents », a déclaré Garba Ahmadou, responsable de la communication à l'entame du tour de ville.

Avec pour point départ le siège social d'Hysacam sis au quartier Fouda, la première escale a été au centre de traitement des déchets de Nkolfoulou étendu sur une superficie de 54 hectares, est le lieu de désinfection de certains bacs à ordures avant leur circulation. « Dans ce site, nous recevons en moyenne 1500 tonnes de déchets par jour. L'objectif n'est pas de parler de ces déchets plutôt le point de départ du traitement. Car les bacs que nous mettons en circulation sont désinfectés. A chaque fois que l'un d'eux arrive, ils sont tout d'abord pesés ensuite se rendre à la laverie pour être lavés et désinfectés avant d'être à nouveau positionnés en périphérie. Par jour, c'est environ une cinquantaine de bacs à désinfecter », explique-t-il. Outre cet arrêt, il a également été question autour de ce nième tour de ville de montrer le lavage des bacs en ville dans les quartiers de Yaoundé tels que



Ngouso, hôpital du Centre des urgences de Yaoundé (Cury) et la Briqueterie.

Pour se protéger du coronavirus, plusieurs mesures ont été mises en place par la société d'Hygiène et salubrité du Cameroun dans le but d'éviter la contamination de la Covid-19. « Dans la mesure les déchets sont une source de contamination et donc de propagation du virus, Hysacam est un acteur majeur dans la lutte contre la covid-19. Pour cela, nous avons pris un certain nombre de dispositions afin de limiter la propagation de ce virus tout d'abord en réorganisant les activités de collecte à travers l'augmentation du nombre de rotation des camions dans les quartiers question de limiter le temps de séjour des déchets dans les ménages, nous avons aussi procédé à un renforcement des bacs métalliques et plastiques dans la ville pour éviter justement la pose des déchets à même le sol. Nous avons également renforcé les équipes de nettoyage des rues afin que la ville soit de plus en plus propre et avoir un environnement plus sain. Sur le terrain, nos équipes respectent les mesures de distanciation en ce sens que lorsque nous faisons la collecte, nous demandons à la population de sortir leurs ordures et se placer à un mètre ceci en attendant le passage de notre équipage », confie Frédéric Nyobe, responsable de l'exploitation.

### Désinfection des bacs

Et d'ajouter « s'agissant de la désinfection des bacs, le principe est simple et disons que les bacs doivent sortir du centre de traitement des déchets (Ctd) étant déjà sains pour éviter tout risque avec nos

agents qui peuvent être des potentiels porteurs et infecter la population. Raison pour laquelle nous avons pris des dispositions pour que lorsqu'un bac arrive au Ctd soit désinfecté et ressorte sain. Et le processus se poursuit ainsi de suite ». En outre, ces différents agents du service Hysacam été vêtu de combinaison hermétique associées à des pulvérisateurs à dos. « Pour briser la chaîne de propagation de la covid-19, Hysacam a mis en place certaines mesures telles que le lavage systématique des conteneurs au niveau du centre de traitement des déchets. Et à la fin de chaque car de service, ces conteneurs sont également désinfectés. Pour ce qui est des bacs plastiques, systématiquement il y a des équipes qui descendent sur le terrain pour les désinfecter avant le passage des camions type porte-à-porte », affirme Olivier Pascal Kaptue, responsable qualité Hysacam

Et de poursuivre, « si un cas de Covid est détecté au sein de l'entreprise, c'est une véritable perte puisqu'au niveau de la mise en quarantaine, c'est tout l'équipage qui est concerné et tous ceux qui ont été en contact avec la personne. Pour les déchets hospitaliers, nous recommandons et sensibilisons davantage ces centres pour qu'ils remettent uniquement les ordures ménagères au niveau de nos conteneurs et des bacs plastiques. Voilà pourquoi nous désinfectons systématiquement ces bacs puisqu'une fois le bac désinfecté, on a moins de risque d'être contaminé ».

Phanie ENYEGUE (Stg)

## 2-Riposte

# Les tradi-praticiens se joignent à la lutte

Mercredi 27 mai dernier, l'Association nationale des tradi-praticiens de santé, (Antrasa) a présenté des protocoles issus des plantes médicinales qui soignent le Covid-19.

Près d'une demi-dizaine de protocoles ont été présentés mercredi, 27 mai dernier au cours de la conférence de presse donnée par l'Association nationale des tradi-praticiens de santé, (Antrasa). Il s'agit entre autres de Soudicov plus, le Kema Bio, le Nè Tihô, les Merveilles naturelles. Faits à base de plantes médicinales issues de nos forêts, ces protocoles soignent le covid-19 affirment les membres de cette association. Ces derniers rassurent sur l'efficacité de ces produits qui ont déjà fait leurs preuves sur le terrain. « Ce n'est pas de l'amusement. Nous ne pouvons pas nous présenter à la face du monde pour présenter des médicaments qui ne soignent pas. Ces protocoles que nous présentons soignent le covid-19 », martèle le Pr Ouba Haoudou Razakou, président national de l'Antrasa. Près de deux cents

patients atteints du Covid 19 ont été soignés grâce à ces produits a-t-on appris.

Grâce à la brèche ouverte par leur illustre collègue, Mgr Samuel Kleda, archevêque métropolitain de Douala, par ailleurs naturopathe dont le produit a été reconnu par les autorités sanitaires nationales, ces tradi-praticiens sortent de l'anonymat dans lequel ils exerçaient. Aussi, disent-ils attraper la perche tendue par le président de la République lors de son discours du 19 mai dernier encourageant tous les efforts visant à mettre au point un traitement endogène du Covid-19. Le message n'est visiblement pas tombé dans des oreilles de sourds.

Cependant, ces tradi-praticiens réunis au sein de l'Antrasa déplorent le manque de moyens qui leur permettrait de produire en quantité suffisante. « Nous profitons de cette tribune pour lancer un appel pour un



accompagnement de notre travail afin que nous puissions produire des protocoles en quantités suffisante qui nous permettront de traiter tous les patients atteints de Covid-19 au Cameroun et même hors de nos frontières. Actuellement nous utilisons nos modestes moyens, ce qui n'est pas évident », déplore l'un des intervenants. L'abondance ne saurait nuire dit l'adage surtout face à cet ennemi sournois qui fait des ravages à travers le monde.

Blanchard BIHEL

## 3-Prof Ouba Haoudou Razakou

# « Nous avons près de trois cent patients traités »

Le président en exercice de l'Association nationale des tradi-praticiens de santé décline la contribution de ses pairs dans cette lutte contre le Covid-19 au Cameroun.

Que peuvent les tradi-praticiens dans cette lutte contre le Covid-19 ?

Aujourd'hui comme par le passé, nous pensons pouvoir soigner nos populations dans le respect de l'équilibre physique, psychique et spirituel en vue de leur donner un état de bien être total.

Cela fait trois mois que les premiers cas de Covid-19 ont été déclarés au Cameroun, ce

n'est qu'aujourd'hui que vous présentez vos protocoles. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour présenter ces protocoles ?

Depuis la déclaration des premiers cas de Covid-19 au Cameroun, notre association a entrepris des démarches auprès du ministère de la Santé publique et même celui de la Recherche pour proposer nos produits. Mais nous étions toujours bloqués parce que dit-on l'Organisation mondiale de la santé (Oms) ne reconnaissait pas un protocole de traitement du Covid-19 par la pharmacopée africaine. Mais le président malgache a démontré le contraire et a montré la valeur de la pharmacopée africaine à travers le Covid-organics que nous connaissons tous aujourd'hui. Il y a également l'appel du président de la République Paul Biya qui dans son adresse à la nation du 19 mai dernier a déclaré qu'il attendait un traitement endogène produit par des tradi-praticiens locaux. C'est tout cela mis ensemble qui nous ont poussé à organiser cette conférence de presse à laquelle vous avez pris et au cours duquel nous avons présenté nos protocoles. Puisque la science cartésienne est en déphasage avec la médecine traditionnelle.

Avez-vous déjà soumis vos protocoles à une observation clinique ou toute autre instance pouvant certifier de la qualité de vos produits ?

Vous savez, avant de présenter nos produits au grand public, nous faisons des observations à travers nos différents patients qui trouvent d'ailleurs satisfaction tous les jours lors de la prise de nos produits qui n'ont aucun effet secondaire. Maintenant, il appartient au ministère en charge de la Santé publique de faire son travail d'analyse. Nous, nous savons que nos produits préviennent et traitent. Quant au calibrage, dosage, analyse de toxicité, cela relève du domaine des sciences. Nous donnons des décoctions sur la base des connaissances ancestrales qui existent bien avant l'arrivée de la médecine moderne.

Au sein de votre association, on enregistre plusieurs protocoles. N'est-ce pas de nature à semer le doute et la confusion dans l'esprit des patients ? y-a-t-il un protocole qui serait plus efficace que l'autre ?

Disons que tous ces protocoles qui vous ont été présentés ont été soumis à l'appréciation d'un comité scientifique traditionnel. Tous se valent et se complètent. Pour aller en guerre, on ne compte pas sur une seule arme. On utilise plusieurs armes notamment des chars de guerre, des bombes, des mitrailleuses etc. Comme l'a dit le chef de l'Etat, nous sommes en guerre contre le Covid-19 et l'association est suffisamment armée à travers tous ces protocoles.

N'y-a-t-il pas un risque de concurrence entre les membres ?

Non ! Nous nous complétons et nous travaillons en synergie pour lutter contre cet ennemi commun qu'est le Covid-19.

Dans les prochains jours, on aura une prolifération de protocoles, chaque tradi-praticien se présentera avec un protocole soignant. Qu'est-ce que l'Antrasa compte faire pour encadrer tout cela afin que cette pandémie ne devienne pas un fonds de commerce ?

Toute personne qui se dit tradi-praticien voulant présenter un protocole thérapeutique doit faire partie de l'Antrasa. Ceux qui ne sont dans notre association sont tout simplement des charlatans et des vendeurs d'illusion. Parce que tous les tradi-praticiens faisant partie de notre association ont été recensés et immatriculés. Ils disposent d'une carte professionnelle qui comporte leur n° matricule. Ainsi, notre principale action est la lutte contre ces charlatans et vendeurs d'illusion. Notre devoir est de les dénoncer afin d'assainir notre profession qui se trouve polluer par ces derniers.

Où trouve-t-on vos produits ?

Nos produits sont commercialisés par des membres de l'Antrasa afin de permettre leur sécurisation et un meilleur suivi des patients. Nous avons près de trois cents patients traités par nos membres.

Propos recueillis par B.B.

## Embastillement

## Sébastien Ebalá écroué à la prison de Kondengui

En recevant la quote-part destinée à sa communauté à Le célèbre activiste camerounais a été déféré le 27 mai dernier dans la nuit de mercredi à jeudi à la prison centrale de Yaoundé, après avoir passé plusieurs semaines de garde à vue au Secrétariat d'État à la défense (Sed).

La décision a été prise et le mandat de dépôt a été signé par le procureur général du Tribunal de première instance, centre administratif de Yaoundé le 27 mai dernier. C'est effectif depuis la nuit de mercredi à jeudi, Sébastien Ebalá et Bernard Tchebo sont désormais en détention provisoire à la prison centrale de Yaoundé après avoir passé plus d'un mois en garde à vue au Secrétariat d'État à la défense (Sed). Pour ce qui est des chefs d'accusation qui pèsent sur les nouveaux locataires de Kondengui en attendant leur jugement définitif pour savoir s'ils sont coupable ou pas et par ricochet, la durée de leurs loyers, trois motifs ont été retenus par le pouvoir judiciaire pour incarcérer provisoirement Sébastien Ebalá et Bernard Tchebo. Il s'agit de: outrage au chef de l'Etat, appel à manifestation sans autorisation et réunion.

À titre de rappel, c'est le 17 avril 2020 que Sébastien Ebalá, Paul Daizy Biya et Bernard Tchebo ont été, tous les trois, interpellés suite à une vidéo faite par Sébastien Ebalá, diffusée et largement répandue dans les réseaux sociaux, notamment la page Mediatik, dans laquelle il avait appelé le peuple à se retrouver à la poste centrale de Yaoundé pour se mobiliser afin de déloger le président de la République, Paul Biya du palais d'Etoudi pour y installer le Pr Maurice Kamto, le président national du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc). Alors même que la mobilisation n'a pas eu lieu

et encore moins un quelconque mouvement de rébellion, les forces de maintien de l'ordre ont vite fait de mettre le grappin sur ces trois infortunés comme co-auteurs de cette vidéo jugée incitant à la rébellion tout comme une forte escouade de policiers et de gendarmes est restée en faction à la poste centrale de Yaoundé pendant 2 jours du 18 au 19 avril 2020 pour juguler tout mouvement de rébellion. Mais fort heureusement ou malheureusement, les agents de sécurité publique ont libéré le plancher sans dépenser leur énergie, faute de mouvement protestataire.

Paul Chouta

Cependant, les trois infortunés après leur arrestation, ont été conduits à la direction de la sécurité militaire, puis au Secrétariat d'Etat à la défense (Sed). Mais quelques jours après, Paul Daisy Biya a été exfiltré des geôles du Sed pour une destination qui, jusqu'à présent, reste inconnue. Ses compagnons quant à eux, après s'être présentés, à trois reprises, au parquet du Tribunal militaire, ont été renvoyés au Sed. C'est la semaine dernière que l'affaire a été portée au parquet du Tribunal de première instance du centre administratif de Yaoundé. Présentés le 22 mai 2020 pour la première fois, Sébastien Ebalá et Bernard Tchebo ont été, à nouveau, conduits le 27 mai 2020, à ce tribunal correctionnel, où ils ont été, finalement, inculpés.

Ils ont passé leur première nuit à la pri-



son centrale de Yaoundé le même jour. Les adeptes et les followers de l'orateur de « chers internautes » vont encore malheureusement attendre pendant un bon bout de temps pour réécouter à nouveau leur "éclaircissement" le temps nécessaire pour vider l'affaire qui l'accable, au fond. Espérons que la procédure sera moins longue et plus expéditive que celle de nombreux justiciables incarcérés à la prison de Kondengui en attente de jugement comme le web journaliste Paul Chouta, qui y a déjà fait un an sans que l'affaire l'opposant à Calixthe Beyala pour diffamation et propagation de fausses nouvelles n'ait encore été définitivement tranchée par le juge.

Rostand TCHAMI

## Archidiocèse de Yaoundé

## Jean Mbarga met son personnel enseignant en chômage technique

Après deux jours d'une tripartite houleuse tenue à la délégation du travail du Centre, le secrétariat à l'Education catholique de Yaoundé met en chômage technique tout le personnel enseignant pour une période allant du mois de mai à septembre 2020.

« Pas de salaires divisés, pas de licenciements, pas d'affectations imposées ; Monseigneur l'archevêque, servez nos banques, archevêque, notre argent ». Telle est la kyrielle de revendications formulées par les enseignants de l'Ecole privé catholique de Yaoundé mercredi 27 mai 2020. Il est 14 h20 lorsque le reporter du Messenger débarque sur les lieux alors qu'une réunion de crise vient de débiter à la délégation régionale du Travail du Centre sous les commandes de Roland NjamsiNteban, patron des lieux. Cette réunion fait suite à la saisine du Collectif des délégués du personnel et le Secrétariat à l'éducation(Seduc) relativement aux mesures gouvernementales qui suspendent les activités dans les établissements scolaires suite à la pandémie de la covid-19 qui sévit au Cameroun et le monde entier. C'est alors que le Secrétariat à l'éducation de Yaoundé (Sedy) qui est l'employeur, après de longues réflexions a trouvé bon d'envoyer tout son personnel enseignant en chômage technique et de diviser leur salaire en deux pour les mois allant de mai à septembre afin de limiter les charges.

Une décision que le personnel enseignant n'a pas applaudit et a donc trainé



son employeur à la délégation du travail le mardi 26 mai 2020 pour mieux comprendre les raisons qui motivent cette résolution. « Le chef du gouvernement avait rendu publique la suspension des cours le 17 mars 2020 alors que nous étions à une semaine du départ des congés du 2ème trimestre. », précisent les délégués du personnel de ladite structure. Et de poursuivre « Nous sommes payés à base des scolarités versées par les parents. Ces scolarités sont déjà perçues avant le 08 février 2020. Notre employeur ne doit pas nous imposer une assistance technique prétextant qu'il n'a pas d'argent, vraiment c'est malhonnête et même si c'est le cas qu'il paye au moins 75% et non la moitié », regrettent-ils. La journée finie alors sous tension et sans issue.

Une journée de résolutions

Rendu à la deuxième journée de la

crise le 27 mai 2020 dans la même délégation à Yaoundé, le Directeur des ressources humaines du secrétariat à l'éducation de Yaoundé sous un ton dominant clarifie le renseignement aux personnels enseignant selon lequel, le Sedy n'a pas la capacité de mobiliser 360 millions Cfa pour s'occuper de son personnel pendant la crise. « Si notre personnel ne nous comprend pas alors nous ne pouvons rien. La situation ne dépend pas de nous donc à ce niveau il n'y a pas débat. Pas de miracle », précise Gaspard Omboro, Directeur des ressources humaines du Sedy. Après plusieurs tentatives de négociation, la position de l'employeur est restée inchangée et les espoirs des employés stériles.

C'est ainsi qu'après débat un procès-verbal de conciliation a été signé des deux parties et de l'administration du travail en arrêtant ce que suit : « la mise en chômage de tout le personnel enseignant du mois de mai à septembre 2020 ; pendant le chômage technique, tout le personnel aura droit à une indemnité qui est égale à 50% du salaire net pour le mois de mai et 40% pour les mois de juin juillet août et septembre ; tous les enseignants reprennent leur poste de travail dès la reprise des cours à partir du 05 octobre 2020 ; les impôts et la Cnps seront à la charge de l'employeur pendant cette période ; l'employeur s'engage à saisir les banques dans lesquelles les salaires des travailleurs sont payés pour demander la rallonge des remboursements des prêts contractés par travailleurs ; pendant cette période, le service est assuré dans les écoles par les responsables hiérarchiques( directeurs et directeurs-adjoints) ». Affaire à suivre !

Axel ABANDA (Stg).

## Ebolowa

## Les parents d'élèves dans un dilemme

En cette période de crise sanitaire où la planète est presque en arrêt démontrant ainsi la limite de l'intelligence humaine pour apporter une solution curative, les parents hésitent entre envoyer leurs enfants à l'école et les garder à la maison ; au moment où le gouvernement a arrêté la date du 1er juin prochain pour la reprise des classes.



Un tour ce jour dans certains établissements scolaires de la ville d'Ebolowa nous laisse entrevoir que dans ces lieux, les défrichements ont débuté pour attendre les prochains occupants. Les responsables se rongent les doigts en attendant le passage des équipes des municipalités pour apporter un paquet minimum, un coup de décontamination dans les salles de classe. Pour le directeur de l'école publique d'Ebolowa groupe 2 A, « à notre niveau, tout est prêt, la rencontre avec les enseignants à lieu vendredi en vue des emplois de temps relatifs aux nouvelles mesures. Il est question du respect des mesures barrières édictées par le gouvernement entre autres, la distanciation sociale dans les salles de classes et le port de cache-nez ». Les maires ont annoncé le passage dans les salles de classe pour désinfecter les lieux bien avant la date de début des enseignements. Situation similaire au lycée classique et moderne et au lycée bilingue d'Ebolowa, le dispositif barrière est en train d'être acheminé dans l'enceinte des établissements. Le dernier réglage quant à la disposition dans les salles de classe sera fin prêt au plus tard lundi. Une situation qui n'est pas du goût de certains parents d'élèves qui constatent encore une insuffisance réelle dans le dispositif interne de certains établissements scolaires.

Pas de garanties

Pour Bruno Atangana, parent d'élève, « l'idéal était de voir encore l'évolution de la pandémie afin qu'on puisse parler de retour des classes. Au niveau actuel, rien ne permet que l'école reprenne car, le pic d'infection grimpe au quotidien. Si on tient à le faire, c'est une façon de jeter les enfants en pâture et les conséquences pourront être tirées par ceux qui en ont décidé ainsi ». Il faut noter que les avis sont divergents pour les citoyens, parents d'élèves dans la ville d'Ebolowa. Car, il est plus question aujourd'hui de la vie des élèves que plus leur école. Imaginez un élève qui rentre au domicile de ses parents infecté, c'est toute la maison qui paiera le prix. Dans d'autres lieux, le dispositif de riposte est scientifique et rassure tout au moins les parents à laisser leurs enfants à y aller. Les enseignants également sont dans le même piège, être absent dès la reprise des cours et perdre son emploi ou alors se sauver rester en vie. C'est la situation à laquelle plusieurs enseignants mijotent jusqu'à cet instant. Mais comme pensent certains, la nuit porte conseil que ceux qui prennent ces décisions mesurent également les conséquences qui peuvent être grave dans les familles.

Jacques Pierre SEH

Rive gauche du Noun

## Le chef du village Bangou 2 tire sa révérence

Les populations et élites portent le deuil de Sa Majesté Jean Fotso. Il est allé, dit-on, rejoindre les ancêtres le dimanche 24 mai dernier.

La principale case de la chefferie de Koukpa dit Bangou est sous scellée depuis le lundi 25 mai. L'opération menée par le sous-préfet de l'arrondissement de Foubot intervient suite au décès intervenu dans la soirée du dimanche dernier du maître des lieux, Sa Majesté Jean Fotso, 72 ans et chef traditionnel de troisième degré de la localité. « Il a été malade pendant cinq jours. Nous sommes consternés. Sa mort nous plonge dans la détresse », témoigne Sabine Nguemdjo, l'une des épouses du défunt. « Nous sommes soumises aux rites de veuvage suivant la tradition Bamiléké. C'est d'autant éprouvant qu'il s'agit de la mort d'un chef », ajoute-elle. Ainsi, c'est tout le village qui porte le deuil. Les notables et autres gardiens des traditions veillent à ce que certains travaux champêtres soient mis en berne pendant cette période. Les cérémonies d'enterrement officiel du défunt chef sont prévues pour le 11 juillet 2020 suivie de la désignation de son successeur. Une opération à laquelle devra s'atteler les notables de la localité et les cinq autres chefs traditionnels Bamiléké de la rive gauche du Noun.

Dassi Tankam de Bamougoum 2, Kamegne de Bandjoun 2, Arouna Nguenpang Njomgang de Batoufam 2 ont déjà pris langue avec les élites du village Bangou 2 afin que les choses se passent suivant les rites et coutumes Bamiléké. Ils sont particulièrement mobilisés du fait que le défunt était le doyen des chefs Bamiléké sur la rive gauche du Noun avec 52 ans de règne à son actif. Car nous renseigne l'une de ses épouses, suite à la mort de son père, le chef Samuel Lélé, intervenue en 1968, il a renoncé à une vocation d'instituteur à l'école publique du groupe III à Bafoussam pour rentrer succéder à la chefferie de Bangou 2. D'où sa vocation comme excellent planteur de café et pourvoyeur de la coopérative agricole des planteurs de la Mifi (Caplami) en produits récoltés dans ses plantations sur la rive gauche du Noun. Comme tous les autres planteurs de la localité, il a souffert de la chute du prix du café arabica sur le marché mondial suite à la crise économique de 1987.

Un repère historique  
Attaché à la terre de ses



ancêtres, il s'est reconverti dans la pratique des cultures vivrières. Et ne s'est jamais lassé de se mettre au premier rang pour la défense du pacte ayant permis l'installation des chefferies traditionnelles Bamiléké sur la rive gauche du Noun à l'aube de l'occupation coloniale française au Cameroun. « Au départ, le gouverneur Nicolas, un français de passage à Bafoussam pour Dschang, avait constaté qu'il y avait trop de litiges fonciers au tribunal de la subdivision de Bafoussam. Plusieurs villages étaient confrontés par des problèmes de terrain entre ses ressortissants. Pour résoudre ce problème, il avait contacté le Roi Njoya en 1929. Ils sont tombés d'accord pour l'installation des chefferies sur la rive gauche du Noun. Chacune des dix chefferies de l'ex Mifi devraient donner trois cent personnes à être installées sur la rive gauche du Noun. On est venu les installer. En 1930, il y a eu une cérémonie officielle d'installation. On a fixé les limites de chacun des 10 villages. Les gens se sont installés et ont dénommé des quartiers en fonction de leur groupement d'origine.

Chaque village avait des limites. Ce sultan servait comme assesseur à Bafoussam. Il était au courant de la situation des litiges fonciers. En 1930, on les a installés officiellement. En 1945, une note de l'administration coloniale a précisé les choses et a exigé

l'autonomie des chefferies Bamiléké sur la rive gauche du Nord », se rappelait-il lors d'un entretien réalisé par nos soins dans sa chefferie en date du 03 avril 2020. La majorité des déportés de quatre villages, disaient-ils, sont rentrés. Car il y avait des disputes et trop de morts. Les Bamendjou, les Bayangam, les Bangang, et les Batie sont rentrés. C'est en 1961 que le chef Koufen et ses gens sont rentrés. « On a rattaché Koufen sur la rive gauche du Noun. Ensemble, nous formons un seul groupement. Les 300 personnes que l'on envoyait, on les arrêtait seulement. Les chefs ou sous-chefs qui ne respectaient pas le chef du groupement étaient arrêtés et envoyés sur la rive du gauche du Noun. Certains arrivaient ici et fuyaient pour aller vers Mangwa ou vers Nkongssamba ou à Douala. Njoné d'ici est un sous-quartier à Bandjoun. Quand il y avait des morts, les gens rentraient pour aller à Nkongssamba ou à Magba », évoquait le défunt chef. Non sans manquer de réaffirmer son engagement pour la sauvegarde de l'autonomie de toutes les chefferies Bamiléké sur la rive gauche du Noun, surtout qu'il brandissait en appui un arrêté préfectoral signé en 1973 reconnaissant son statut de chef traditionnel de Bangou 2.

Guy Modeste DZUDIE, à Koukpa sur la rive gauche du Noun

Philippe Fossou

« Mon chef était rassembleur et dynamique »

Le président du comité de développement de Koukpa dit Bangou 2 indique que les obsèques officielles du défunt chef traditionnel seront organisées conformément aux traditions Bamiléké.



Quelle image gardez-vous du défunt chef de Koukpa dit Bangou 2 sur la rive gauche du Noun ?

Notre chef était un homme rassembleur. Il a œuvré pour souder les liens entre les différentes communautés sur la rive gauche du Noun. C'était un patriarche. Il savait faire beaucoup avec si peu, il savait cultiver l'amour et l'amitié. Comment les oublier ? Comment oublier, le chef fidèle et généreux, le chef apprécié, le père attentionné, le mari aimant que tu as toujours été ? Impossible. Ta mémoire sera toujours gravée dans nos cœurs. Sa Majesté laisse un vide immense derrière lui. Et c'est avec beaucoup de tristesse et de compassion que nous présentons nos plus sincères condoléances à ton épouse (tes enfants /tes frères et sœurs/tes parents) et ta famille pour leur témoigner notre soutien dans ce moment douloureux.

Allez-vous organisé ses obsèques suivant les rituels Bamiléké ? Le chef Fosso sera enterré conformément aux rituels traditionnels. Nous allons nous mettre en accord avec les notables et les autorités administratives pour lui organiser des obsèques dignes. Ce sera une grande cérémonie d'hommages. Lors de ses obsèques officielles le 11 juillet prochain, les notables vont désigner son successeur. Tout va se dérouler suivant des rituels et codes que seuls les initiés peuvent comprendre. Chez nous les Bamilékés, le deuil de chacun c'est le deuil de tout le monde. Si tu regardes bien les yeux des gens pendant les rituels, tu vas voir que tout le monde pleure. Derrière notre apparente crédulité face à la mort, il y a une grande tristesse que nous essayons de camoufler. Il y a que nous ne voulons pas accepter le sort qui nous est réservé, et que c'est pour cela que nous disons NON à la mort en disant OUI à la vie. C'est pour cela que nous banalisons l'existence pendant nos funérailles : en buvant, en dansant, en mangeant, en s'amusant, en bavardant. Et en oubliant ! Chez nous quand on pleure pour le mort, en réalité on pleure pour toutes les morts du monde ! Il y a des gens qui tirent des coups de fusil traditionnel, lesquels coups symbolisent des marques de déférence envers le défunt. À la fin, c'est chacun qui rentre chez lui avec ses remords et ses chagrins, sans même dire au revoir à personne, en se demandant à quoi ça sert de courir pendant toute la vie, si c'est pour se coucher ainsi pendant toute la mort...

Propos recueillis par GMD

La vie au-delà de la prison

## Les bienfaits de la médiation

La rencontre entre qui a commis une infraction et qui l'a subie.

La médiation est un processus permettant à la victime et au délinquant de participer activement, s'ils consentent librement, à la solution des difficultés résultant de l'infraction, avec l'aide d'un tiers indépendant, qu'on appelle le médiateur. C'est à partir de cette définition que la Maison des Jeunes et des Cultures de Douala - New Bell a commencé son voyage à la découverte de l'outil de la médiation pénale et d'un nouveau paradigme de justice, celui de la justice réparatrice, qui n'est pas substitutif de la justice pénale, mais juste complémentaire. Ce parcours de sensibilisation a vu son début en mars 2019 dans le cadre du projet « Regard au-delà de la Prison », promu par l'association Centro OrientamentoEducativo - Coe et financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement. Après une première phase de sensibilisation sur la médiation pénale, avec l'appui technique du part-

naire italien Dike-coopération pour la médiation des conflits, la Mjc avait organisé du 26 au 30 janvier 2020 des ateliers réunissant ex-détenus, victimes d'infractions, membres des familles des uns et des autres, acteurs institutionnels et sociaux pour réaliser une « médiation de communauté » avec l'implication directe de tous les parties prenantes à la commission d'une infraction.

Le caractère innovateur de cette activité était déjà clair pour le seul fait d'avoir réuni délinquants et victimes dans la même salle, de les avoir amenés à se parler ou au moins à se regarder dans les yeux. Surtout que les éléments fondamentaux de la médiation sont le volontariat, la confidentialité et le non jugement, donc tous les participants se sont impliqués en se sentant totalement libres et en sachant que leurs histoires personnelles, qui ont été utilisées comme base pour des simulations, n'auraient pas pu sortir de ce cercle restreint. À la sortie de cette rencontre, tout le monde semblait satisfait et convaincu des bienfaits de la médiation. Mais qu'est-ce les participants pensent 5

mois après ? Est-ce que la participation à ce parcours a vraiment eu un impact positif sur la façon de vivre leur vie en tant que victimes ou auteurs d'une infraction ?

Arrangement à l'amiable

« Suite à cette rencontre, je me suis rendu compte que c'était plus facile pour moi d'accepter mes erreurs et d'assumer mes actes, chose que je ne savais pas faire avant » - raconte Ibrahim, un des ex-détenus qui avait travaillé avec Dike. « En plus je me suis rendu compte que j'avais besoin du pardon, j'ai eu envie de parler avec la victime qui a subi le tort que j'ai commis, j'ai regretté vraiment mes actes passés. Tout cela m'a permis de mieux projeter mon avenir et de laisser mon passé derrière moi ».

En ce qui concerne Abdourahman, qui avait participé en tant que victime s'exprime en ces termes : « Je dois dire qu'avant de participer à cette rencontre j'avais un sentiment mélancolique, quand j'ai eu la possibilité d'exprimer tout ce que je ressentais dans moi devant des personnes qui avaient vraiment commis des crimes, je

me suis senti comme si j'étais vraiment en face de la personne qui m'a blessé. Je dois dire que cela m'avait soulagé, j'ai eu la sensation de recommencer à vivre à partir de ce jour. »

La médiation ne doit pas forcément aboutir à un arrangement à l'amiable ou à un dédommagement pécuniaire, elle vise juste à fournir un espace protégé et neutre aux deux parties qui acceptent d'essayer de dialoguer, de se raconter leur propre version de l'histoire, afin de mieux élaborer un acte passé et douloureux pour eux, mais aussi pour leurs communautés. La médiation apporte aussi un apaisement particulier à la victime, qui a rarement assez d'espace pour s'exprimer pendant les différentes étapes du procès pénale. Enfin la médiation nous rappelle que même le délinquant est un être humain, avec sa propre histoire, ses faiblesses, ses raisons : on ne doit pas forcément le pardonner ou l'excuser, mais déjà l'écouter sans jugement nous permet de le regarder d'une manière différente.

Claude Bernard NYOT

## Diaspora

## Covid-19

## Les diasporas à l'épreuve des ressources numériques



**Des Camerounais expatriés en Europe, vivent de diverses manières la crise sanitaire du coronavirus grâce notamment aux Nouvelles technologies de l'information et de la Communication.**

« La pandémie du Covid-19 a forcément eu des effets tant positifs que négatifs non seulement sur nos habitudes professionnelles mais aussi sur notre chiffre d'affaire. Ces effets sont d'autant plus paradoxaux que l'on se demande s'il faut regarder le verre à moitié plein ou à moitié vide ». Yvon Patrick Mamia, en région parisienne, entrepreneur dans le domaine de la programmation informatique, du design et enseignant polyvalent dans le digital, est aussi illustrateur - Caricaturiste et auteur de Bandes dessinées. Une palette de compétences qui traduit autant d'activités qui ont nécessairement



été revues, contextualisées. « Pour le cas de mes activités, des ajustements ont dû être mis en place pour repenser la manière de faire, bien qu'étant un converti du digital. Sous l'angle du verre à moitié vide, la plupart de mes clients des centres de formation ont dû revoir leurs programmes de cours en présentiel réajustés voir totalement annulés. Du coup une perte de chiffre d'affaires conséquente car pour moi, les formations occupent environ 50%, voire plus de mon activité. Il a fallu se réinventer (j'en parlerai dans un deuxième temps) », explique-t-il.

« Visio conférence, cours en ligne... »  
« Certains cours qui ont pu être sauvés ont été repositionnés en vidéo conférence. Ce n'était pas forcément nouveau pour moi vu que pendant tout le mois de décembre dernier, avec la longue grève qui a sévit en France, j'ai eu le temps d'expérimenter ce système de cours en Visio conférence qui se sont bien passés. La vue du verre à moitié plein m'a révélé de nouvelles perspectives plutôt intéressantes. Pour

comblent le creux laissé par les séances de cours en présentiel annulés, j'ai décidé de faire renaître des projets en suspens de longue date et j'ai découvert d'autres astuces pour fonctionner autrement dans l'avenir. Cela n'a pas eu forcément un effet immédiat sur mon chiffre d'affaire ». Cette réorganisation a également permis de disposer du temps pour des projets difficiles à mener en temps normal. « J'ai par exemple eu l'idée d'écrire d'autres livres utiles pour s'occuper pendant le confinement et même au-delà. Le dernier livre en date est vendu sur le site de Amazon et s'intitule « j'apprends à dessiner, la méthode Dessiner », indique encore Patrick Mamia, qui en a aussi profité pour organiser des cours en ligne, visiblement très appréciés du public. Pour Raphaël Nkolwoudou Afane, Docteur en droit, Juriste senior chez Telehouse International Corporation, rien d'étonnant, il fallait assurer la continuité du travail à l'annonce du confinement en France.

## « Production à distance »

« Pour l'implémentation de toute la production à distance et eu égard à la décision brutale prise par les pouvoirs publics, les salariés étaient assistés par leur service informatique, en spécifiant leur numéro de téléphone pour être joint. Les interventions du service informatique se sont déroulées à distance et sur le terminal du salarié avec son accord », souligne M. Nkolwoudou, poursuivant : « Parmi les moyens techniques utilisés pour le travail à distance, autrement appelé Télétravail, le salarié fut doté d'un ordinateur avec tous les éléments techniques nécessaires, en général un PC portable de la société, ou alors son portable personnel, doté des applications logicielles, et, la connexion avec son entreprise se faisant au travers de sa Box Internet ». Avec une parfaite mise en place. « Cependant, si travailler depuis

son domicile participe certainement au confinement, gérer une équipe ou un projet à distance peut s'avérer plus compliqué qu'il n'y paraît. Fort heureusement il existe une pléthore de ressources qui permettent de conserver un lien avec ses collègues de bureau, avec les partenaires et/ou les clients et prospects. C'est le cas de Zoom, une application de vidéoconférence grande vedette de ce confinement, qui permet de créer, en quelques secondes, une réunion vidéo ».

Par Jean-Célestin EDJANGUE à Paris

Covid-19 en Belgique  
Les conséquences économiques désastreuses

**Des entrepreneurs du triangle national exilés dans le Royaume sont dans une situation critique.**



Women Drivers, jeune structure qui se positionnait déjà en Belgique dans le secteur du transport, est un concept original avec des femmes exclusivement taxi women. « Notre but lors de la création de Women Driver en 2018 était avant tout de nous investir dans l'économie collaborative. Women Drivers est parti d'un constat, la profession de chauffeur est trop masculine. Devant la faible proportion de femmes chauffeurs, notamment dans la Location de Voiture avec Chauffeur. Nous avons décidé de proposer nos services en créant notre activité autour d'un concept novateur », explique Mme Seupa N'gongang Béatrice, cofondatrice de l'entreprise, basée à Namur. On comprend à quel point la pandémie du coronavirus a plombé la structure. « La pandémie arrive donc à un très mauvais moment dans la tournure de notre travail. Elle arrive à l'instant même où nous ajoutions à notre cible la diaspora camerounaise et en particulier celle de l'Afrique dans son angle culturel. Un travail était déjà en cours et un partenariat avec plusieurs promoteurs et acteurs culturels de la diaspora africaine avait déjà vu le jour ».

## « Avenir incertain »

La Covid-19 a été une véritable catastrophe pour Women Drivers. « La crise du coronavirus a pesé énormément sur les activités de taxi (navettes aéroport, les services de transport de personnes, location voiture avec chauffeur ...) La pandémie a précipité notre structure à un arrêt d'activité. Il faut savoir que le métier de taxi est avant tout un travail de proximité. Les règles pour éviter le Covid étant diamétralement opposées à cette proximité, il n'était donc plus possible de travailler. Chez Women Drivers, il était question cette mi-juin d'acquiescer de nouveaux outils de travail ce qui ne sera évidemment plus possible », rappelle Mme Seupa, ajoutant : « Actuellement nous repensons notre stratégie de manière à reprendre d'ici le dé-confinement total !!! En juin ? L'avenir est et reste encore incertain ». La même incertitude plane sur la société QTS (quality transport services), spécialisée dans le transport et l'expédition de tous les suppléments de bagages, des envois de l'Europe vers tous les pays du monde par voie aérienne et maritime. « Nous représentons RIA, Western union, Moneygram pour le transfert d'argent », affirme Brice Desouza, son gérant, précisant : « Nous traversons une période difficile en ce moment avec la crise de la Covid-19. Comme toutes les entreprises non alimentaires, nous étions obligés de fermer nos portes pendant le lock down imposé par l'administration fédérale ». Et même si le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a octroyé au mois de mars dernier une prime unique de 4.000 euros par entreprise obligée de fermer, la situation reste critique. « Depuis la reprise des activités, nous pensons à nous relever, il faudra aussi souligner que l'envoi des suppléments de bagages et le transport par voie aérienne représentent 65 % de nos chiffres d'affaires, la plupart des aéroports étant encore fermés, ceci nous pénalise énormément. Plusieurs de nos clients qui envoyaient de l'argent en Afrique par exemple et plus particulièrement au Cameroun n'en peuvent plus. Nous souffrons vraiment de cette situation. Voilà en bref les difficultés que nous faisons face ».

J.-C. EDJANGUE

## Trois questions à... Jean-Marie Tallet

## « L'Afrique doit se réinventer après la Covid-19 »

**Expert-comptable, ancien Délégué général du Gicam en Europe, il analyse le sort économique des diasporas, entrepreneurs, en Europe et l'avenir économique du continent africain post-Coronavirus.**

La Covid impacte-t-elle, économiquement, les travailleurs indépendants africains, en Europe, et les commerçants sur le continent ?

L'anticipation n'est pas le fort de l'Africain malgré le niveau d'instruction et d'expériences liées surtout à l'histoire de chacun. De l'entrepreneur africain d'Afrique pourtant dynamique mais jonglant dans la précarité du fait de l'enracinement permanent dans l'informel à outrance dans des économies, non ou mal régulées ou mal organisées à cause des insuffisances étatiques, la survenance de cette pandémie renforce et plonge un peu plus nos compatriotes dans la paupérisation et la fragilité globales. Nous risquons, à coup sûr, d'assister à des pertes d'emplois, à l'accroissement du chômage de la paupérisation et donc de l'insécurité dans les sociétés africaines, ouvrant ainsi la porte à une délégitimation des donateurs de leçons et de crédits d'endettement que sont les bailleurs occidentaux. Cela nous poussant toujours à un peu plus d'humiliation et une pseudo non existence viable de l'Afrique sur la scène internationale alors que c'est cette Afrique par ces taux de croissance parfois à deux chiffres qui porte la croissance et l'économie mondiale malheureusement au bénéfice des autres peuples en dehors des siens. Que c'est dommage ! Cette triste analyse préliminaire n'est malheureusement pas seulement réservée à l'africain du terroir-Continent. Elle est à étendre également à ceux de la Diaspora qui, bien que la plus part de ses membres soient et vivent dans des pays organisés aux économies régulées, certains se sont mués dans des statuts juridiquement reconnus par des institutions statistiques légales et officielles, mais ces dynamiques Entrepreneuriales africaines (auto-entrepreneurs, entrepreneurs, dirigeants de sociétés de capitaux...) n'ont pour certains très souvent que la façade et l'apparence. Car en réalité, leurs activités, souvent n'ont aucune consistance économique et financière encore moins d'activités licites. Alors même qu'en optant pour de réelles déclarations simples et officielles ils gagneraient réellement beaucoup plus, par exemple en ayant des couvertures sociales normales et dues, des avantages fiscaux normaux et dus (abattements, réductions d'impôts, crédits de TVA et taxes diverses etc) des avantages juridiques comme des recours, réclamations et faire valoir des droits divers devant des partenaires fournisseurs/clients ou des juridictions dans leurs intérêts. C'est ainsi que faute de chiffres d'affaires et d'indicateurs économiques et financiers conséquents déclarés régulièrement beaucoup d'entrepreneurs de la Diaspora, notamment



en France, n'ont pas pu bénéficier des fonds de solidarité Covid-19 mis en place par l'Etat pour soutenir certaines entreprises fermées depuis mars 2020 pour cause de Covid19. Faisant ainsi basculer ces compatriotes impréparés dans la plus haute précarité dont la sortie relève pour l'instant de l'incertitude de la durée de fin du Covid-19 et de leur propre capacité à solder les dettes engrangées (même les tontines et les services illégaux des prêts aux taux d'usure étant clos), l'exemple frappant est celui des restaurants et cabarets Africains dans lesquels s'entremêlent plusieurs activités (artistes, vendeurs ambulants etc). Le confinement ayant provoqué une fermeture provisoire qui risque de durer etc un peu à la manière du provisoire africain très connu de tous. Poussant ainsi l'administration de ces pays développés à une réorganisation automatique de leur système et environnement socioéconomique.

Comment les économies, en Afrique, doivent-elles s'organiser si la crise venait à perdurer ?

L'avenir de l'Afrique et des économies africaines reposent, aujourd'hui, sur la qualité et la capacité de leurs dirigeants au pouvoir à profiter de cette situation sanitaire incongrue dont le seul mérite est peut-être d'avoir remis tous les coureurs du monde entier au même point de départ ; les meilleurs et mieux organisés arrivent plus vite que les éternels derniers dont l'Afrique est le chantage dans les statistiques de l'Ocde et diverses organisations internationales. Le Covid-19 est venu rappeler aux dirigeants africains actuels et futurs l'impératif de prévoir, de prévenir et mettre en réserve les graines budgétaires pour demain en cas de circonstances inattendues ou imprévisibles, afin d'être en capacité de soutenir leurs tissus socio-économiques et garantir un minimum d'équilibre social, sans avoir à attendre des bailleurs étrangers. Ces derniers ont pour seul but de maintenir l'Afrique dans l'obscurantisme afin de perpétuer le conditionnement colonialiste pervers pour leurs seuls intérêts. En plus d'accompagner les Entrepreneurs actuels avec des fonds de trésorerie professionnelle, l'Afrique doit diversifier son économie. Lorsque les prix des matières premières dont regorge l'Afrique sont en hausse, apprendre à constituer des réserves conséquentes et en réduisant aussi

ses dépenses publiques. Utiliser à bon escient dans des projets productifs et infrastructures à valeur ajoutée les dettes extérieures contractées ci et là auprès des bailleurs. Penser la rentabilité à court, moyen et long terme de chaque projet avant de les réaliser. Savoir impliquer les populations, les forces et dynamiques de leurs jeunessees dans les projections globales les concernant. Dresser des Agendas et des feuilles de route en dehors de simples agendas d'échéances électoraux. La création spontanée et des innovations techniques diverses sortant de cette circonstance sanitaire douloureuse issues d'Afrique sont venues nous montrer au monde entier que l'Afrique regorge d'énormes capacités et potentiels qu'elle utilise mal ou pas. Alors il est temps d'accompagner et de soutenir ces jeunes innovateurs et inventeurs créateurs afin de permettre à cette Afrique de concourir aux côtés de ses bourreaux très souvent écrivains de l'histoire des autres. Conséquence, la Covid-19, qu'elle dure ou pas devra être l'occasion ou jamais pour l'Afrique de se réinventer en créant une nouvelle Afrique digne et montrant aux yeux du monde ses grandes capacités bénéficiant de la force de sa jeunesse qui reste à former avec et vers des modules hautement plus professionnels et efficaces adaptés aux réalités de son environnement.

En quoi la Covid-19 va-t-elle bouleverser l'approche économique à l'échelle de la planète ?

La Covid-19 a sonné et laminé le monde entier sans sélection, ce qui a naturellement mis à terre tous les systèmes économiques et ainsi forcé chaque zone ou groupe économique à repenser un modèle nouveau dans lequel il trouve son compte pour, au moins, les cinquante prochaines années. Ces groupes économiques, comme certains pays silencieusement, s'activent et s'organisent pour toiletter leur système économique afin d'en sortir un autre modèle économique plus adapté aux besoins de leurs populations et assoir leur expansion nouvelle sur le nouveau monde réorganisé autrement. Seuls les Etats qui connaissent la notion d'anticipation et d'organisation socio économique pourront mieux se tirer d'affaires et assoir une nouvelle conquête du monde. J'ai bien peur que notre Afrique, au vu des errements, des hérésies diverses et insuffisances actuelles de la plupart de ses dirigeants aux postures et philosophies anachroniques et surannées ou dépassées, reste et demeure à la traîne. Favorisant ainsi malheureusement sa reconquête facile par des puissances anciennement colons, paternalistes et aussi par des nouveaux conquérants actuels asiatiques qui achètent insidieusement l'Afrique à coup d'endettements mal utilisés ou détournés sur le terrain africain. Voilà mon point de vue même si au fond je reste optimiste sur la force et la dynamique actuelles des africains à se réappropriier l'Afrique pour en faire une Afrique qui gagne car c'est possible et l'important sera d'y arriver maintenant et pas demain, car demain pour la trajectoire de l'Afrique c'est décidément trop loin.

Recueillis par J.-C. E.

# Le monde Post-coronial

Par Maurice Simo Djom

De par son ampleur, son amplitude et son impact, la pandémie du Covid-19 redessiner les cartes, renforcera des positions par-ci, accélérera des déclassements par-là, conduira à des purges plus loin...

## 1/ Les USA enregistreront un quatrième décrochage

Tout a commencé avec le décrochage industriel : aux USA, le « choc chinois » (expression popularisée par David Autor, David Dorn et Gordon Hanson) a occasionné une baisse de 30% d'emplois manufacturiers de 2000 à 2009 ! Puis le décrochage industriel a engendré non seulement le déclassement commercial, mais surtout le décrochage démographique : alors qu'elle avait crû de 69,9 à 78,9 ans entre 1959 et 2014, l'espérance de vie à la naissance est en chute libre depuis 2014 ! Les morts par overdose dans les Etats les plus désindustrialisés contribuent au tiers de cette sombre performance ! Le décrochage technologique a été mis à jour récemment. On a appris que les équipementiers américains ne sont pas à la pointe de la 5G alors qu'en face, Huawei totalise 80.000 chercheurs, arbure à un budget de 15 milliards dollars et déclare pas moins de 3325 familles de brevets 5G !

Au même moment, les américains Qualcomm et Intel réunis n'en déclarent que 2264. Soit dit en passant, ZTE, un autre équipementier chinois affiche 2204 brevets déclarés. Ce qui fait des Chinois les premiers dans la course à la 5G devant les Sud-Coréens : Samsung et LG totalisent 5309 familles de brevets. (Données de décembre 2019) Avec le corochoc, nous assistons au décrochage géopolitique : la politique étrangère américaine était gouvernée par la doctrine Wolfowitz depuis les années 90. Cette boussole commandait que Washington assure son progrès de façon efficiente tout en réfrénant le progrès des puissances concurrentes. C'est dans ce sillage que s'est inscrit l'interventionnisme américain des trois dernières décennies. La première puissance du monde visait, par cet activisme sur la scène mondiale, à contrôler et maîtriser l'évolution de la concurrence. Donald Trump y a substitué la doctrine éponyme. La doctrine Trump se préoccupe plus d'autosuffisance que de leadership mondial. Sa méthode principale est le protectionnisme plutôt que le multilatéralisme. Son creuset est le commerce équitable plutôt que le libre-échange.

Selon les premières apparences, la doctrine Trump engrangeait du succès. Embourbés dans de multiples fronts de guerre commerciale, déjà accusés d'utiliser le dollar comme une arme de répression massive, les Etats-Unis en ont perdu le sens du multilatéralisme et du leadership. On a ainsi vu Xi Jinping appeler Trump pour lui demander de se joindre à lui pour une corochoc mondiale. Bien avant de devenir le plus grand épicerie de la pandémie, les Etats-Unis se sont contentés de regarder l'Italie et l'Espagne enterrer leurs morts quand les médecins cubains, des soldats russes et d'autres délégations officielles chinoises s'activaient dans les rues de Milan ou de Madrid. Une fois touchés par la pandémie, les Etats-Unis ont revêtu le spectacle de Katrina : délaissé, victime du capitalisme radical, le système de santé plie le genou devant la catastrophe. On se rend finalement compte que le pays n'assume ni le repli (America First) ni le leadership (The Number one).

Certes la Chine n'a pas encore déclassé les USA en tant que leader reconnu du monde, mais ce qui s'est passé aura des répercussions non seulement dans la croyance en la capacité des Etats-Unis à se projeter dans l'avenir, mais aussi dans la perception de leur place sur la scène mondiale. Ils manqueront de plus en plus de



crédit en tant que puissance protectrice. Du coup se multiplieront des réquisitions contre le dollar ; elles n'auront d'égal que la prolifération des plaidoyers pour des instruments de réserve mondiale indépendants tels que l'or ou les Droits de tirage spéciaux. Bref le discours de la dédollarisation s'intensifiera. Dans les années à venir, nous verrons la menace du piège de Thucydide planer sur Washington.

## 2/ L'agenda 2025 de la Chine sera mise en difficulté

La déroute de Washington ne profitera pas à une Europe faible et désunie sur tous les sujets. Par contre, la substitution de la doctrine Trump à la doctrine Wolfowitz aurait pu ouvrir un boulevard d'opportunités à l'empire du Milieu. Mais l'empire n'en profitera pas non plus. La philosophie du père fondateur de la Chine postmaoïste, Deng Xiaopin, était résumée dans cet aphorisme : « *Cachons nos forces et attendons notre heure.* » En 2018, Xi Jinping a proclamé que l'heure de la Chine est arrivée. D'ores et déjà, le document stratégique «Made in China 2025» indique les couleurs. Le ralentissement économique en cours et la guerre commerciale avec Washington promenaient le doute sur la capacité de la Chine à atteindre cet objectif sans que le corochoc ne s'y mêle. Par tradition introvertie et prudente, la Chine avait entamé un processus d'apprentissage de la diplomatie de puissance dont une partie relève du soft power. Les accusations de manque de transparence dans la gestion de la corochoc et la fébrilité manifestée face à ces accusations montrent que la Chine a de la peine à se faire aimer. A titre d'illustration, l'Allemagne a adressé à Pékin une facture de 149 milliards d'euros pour «dommages du coronavirus».

De telles pressions prouvent que des performances commerciales, industrielles et technologiques ne suffisent pas pour dominer le monde. La fébrilité de la Chine est à mettre sur le compte de sa frustration. Sa supposée maîtrise de l'épidémie en début d'année n'avait d'égal que les attermolements des USA et de l'UE. Elle a aussi surfait son rôle de fournisseur mondial de masques et d'expertise sanitaire. La multiplication des accusations qui la ciblent de plus en plus nuisent à la réputation

qu'elle aurait voulu se forger en tant que leader d'un monde en quête de santé.

## 3/ La guerre économique s'intensifiera

Donc, le corochoc s'inscrit dans un moment de douloureuse transition au sommet de la hiérarchie mondiale. La guerre économique que se livrent la Chine et les USA prendra des tournures plus complexes avec les accusations mutuelles que se jettent les deux premières puissances. La guerre de leadership s'intensifiera, avec son lot de sanctions, d'escalades verbales et de chantages. D'ores et déjà, les faucons durcissent le ton. D'autres fronts de guerre verront le jour, notamment Chine/UE. C'est en prélude à cela que Bruxelles demande aux gouvernements d'intégrer le tour de table de leurs fleurons pour éviter qu'elles tombent dans l'escarcelle chinoise. Les négociations dans le cadre du projet de la route de la soie seront perturbées. De façon générale, la crise sanitaire engendrera la crise économique et la récession, ce qui nourrira des comportements de crispation tels que les protectionnismes, les relocalisations ou encore les nationalisations.

## 4 / La création monétaire sera montrée du doigt

La création monétaire issue de la suppression unilatérale de l'étalon de change or en 1971 montre ses limites de crise en crise. Passé la pression de l'urgence qui justifie et passe sous silence les nombreuses politiques d'assouplissement quantitatif, les débats seront très virulents sur le système financier actuel, basé sur la création monétaire ex-nihilo. Des discours au vitriol seront prononcés au sujet de la monnaie papier. Des appels au retour à l'étalon or et/ou à l'étalon de change or se multiplieront. Les Banques centrales les ignoreront et prolongeront l'impasse. Au lieu de renoncer au système de création monétaire, les gouvernements préféreront activer le levier des pressions fiscales pour tenter en vain de nettoyer le bilan des actuelles opérations d'assouplissement quantitatif. Ce qui créera plus de tensions et de stress dans les ménages et les entreprises. Ces tensions seront-elles

refoulées plutôt qu'exprimées dans des mouvements de rue ?

Nous y répondons dans le point suivant. Toujours est-il que le corochoc dessine les limites de l'économie ultralibérale en vigueur et dont le moteur est la dette. A preuve, le choc a été moins douloureux dans des pays qui n'appliquent pas l'ultralibéralisme pur et qui investissent mieux dans la santé. Aux Etats-Unis d'Amérique où se soigner coûte les yeux de la tête, le plus gros des morts se recrutent dans les rangs des populations démunies rongées par d'anciennes maladies mal ou non soignées.

## 5/ La discipline rivalisera avec la liberté en tant que valeur biopolitique

La biopolitique théorisée par Foucault connaîtra un regain avec le corochoc. Les pays seront confrontés au dilemme du déconfinement : faire repartir l'économie pourrait engendrer de nouvelles vagues de contamination. Pour résoudre ce dilemme, il faudra appliquer la règle des trois T (Tracer, tester, traiter). Ce qui est une aubaine pour les oligarchies occidentales. La tentation sera forte d'utiliser ce triptyque pour mettre de l'ordre dans des sociétés en proie ces deux dernières décennies à la montée croissante des populismes.

Le corochoc a assigné des milliards de personnes à résidence surveillée, les media se sont chargés de bombarder leurs cerveaux d'images et de messages anxiogènes. Les oligarchies font le pari que ces citoyens auront désormais de la peine à s'assumer comme des sujets de droit. Qu'il soit prémédité ou accidentel, le corochoc s'est révélé une nécessité en permettant à l'oligarchie détentrice du pouvoir médiatique de tenter de formater le cerveau des populistes en les matraquant de messages qui inhibent leurs capacités de contestation politique. Pendant les années à venir, le virus sera utilisé comme un prétexte pour réprimer les manifestations intempestives et parfois violentes qui étaient devenues un caillou dans le pied des oligarchies.

Les oligarchies feront des paris fous : qu'en l'occurrence les gilets jaunes, peu importe la fin du confinement, devront réfléchir par deux fois avant de descendre dans la rue. S'ils s'entêtent, ils essuieront les affres de la sur-régulation de l'espace public, laquelle sur-régulation encadrera avec une forte vigueur les demandes de souveraineté populaire et bloqueront le passage à la troisième étape de la démocratie, principale demande des gilets jaunes non seulement, mais aussi des manifestants de la Puerta del Sol, de Nuit debout, d'Occupy Wall Street... Outre le combat du populisme, le corochoc permettra de remettre au goût jour un vieux dogme : le vaccin-solution-miracle. Effectivement, des vaccins seront mis au point. Mais le doute persistera sur les orientations bioéthiques de l'obsession du vaccin. Le traitement préventif sera massif et obligatoire et il faudra présenter la preuve du vaccin anti-Covid-19 pour obtenir un visa d'entrée entre autres. La psychose coronale a préparé le terrain pour que la biotechnologie accélère le vieux projet de contrôle des corps. Dans la foulée, le traçage s'octroiera une légitimité forte en termes de preuve de bonne santé. La nanotechnologie embarquée dans les corps permettra d'aller plus loin, en parvenant dans les années à venir au contrôle à distance des émotions de l'homme. La chose ne sera pas aisée mais nous ne sommes qu'au début d'un long processus. Dans certaines parties du monde telles que l'Afrique, l'on percevra ces expérimentations comme une forme dissimulée de régulation démographique plutôt qu'une opération de discipline/contrôle des corps.

Les arts émis dans ces pages s'engagent que leurs auteurs

## Sports

## Nécrologie

## Michel Motaze range son stéthoscope



**Médecin des Lions indomptables du Cameroun pendant 22 ans soit de 1979 en 2021. Le septuagénaire qui a cassé sa pipe le 26 mai dernier des suites de maladie, a occupé le poste de directeur adjoint de la Snh Vélo Club.**

directeur adjoint de la Snh Vélo Club.

C'est à travers un forum, celui de Jean Paul Tchombou, engagé à réécrire l'histoire des Lions indomptables héros de la Coupe du monde Italie 90 que la triste nouvelle est partie. Les membres de ce

forum se souviennent encore des séances de travail avec le médecin qui a apporté son témoignage pour ces moments de joie et de tristesse. Dr Michel Motaze est parti comme il a vécu : dans la plus grande discrétion. Son Cabinet qui porte son nom est fermé ce 27 mai. L'on ne parvient pas à panser cette plaie béante. Comme qui dirait, des grandes choses ont de pires destins. Né en 1945, Michel Motaze a fait ses études de médecine à Dijon en France. En 1974, il soutient sa thèse de doctorat. La même année, il reçoit la visite du ministre de la Santé Publique, Paul FokamKanga, qui lui demande de rentrer au pays. Il accepte à condition qu'il soit affecté dans la zone anglophone. Ce qui est

fait. Pratiquant de basket, il manage une équipe de basket à Buea. Avec son ami Janvier On bobo, ils créent le championnat provincial.

En 1978, il est nommé médecin des sports. Les conditions pour l'occupation de ce poste étant d'être jeune médecin parlant anglais et français et qui s'intéresse beaucoup au sport. Dr Michel Motaze comprend l'appel du destin. Dans sa prise de fonction, il met le dynamisme. L'encadrement en plus scientifique qu'empirique. Occuper ce poste à cette époque exigeant une forte personnalité et la maîtrise du travail pour affronter les joueurs habitués aux potions et aux rites dans la forêt. Il faut dire que les différents ministres de la Jeunesse et des sports lui ont apporté un soutien et un réel accompagnement. Tout n'est pas rose. Dr Michel Motaze qui s'occupait également des clubs en compétition est obligé d'abandonner ceux-ci en 1981 du fait des incompréhensions.

## Mésothérapeute

La première grande victoire du Dr Michel Motaze c'est la qualification et la participation des Lions indomptables à la Can et la Coupe du monde de 1982. Le Cameroun signe là son retour sur le plan continental et son arrivée dans le concert des grandes nations de football. En 1984, il est aux côtés des Lions indomptables champions d'Afrique en Côte d'Ivoire. Cette gloire ne le quitte pas puisqu'il est en poste jusqu'en 2000 aux Jeux olympiques partageant les moments uniques du sport camerounais conquérant.

Dr Michel Motaze n'a pas connu que la joie. En 1990, le Cameroun avait fait, sur le purement sportif, une excellente Coupe du monde

pour un pays africain jouant le quart de finale. Mais les encadreurs médicaux des Lions indomptables n'avaient pas reçu les récompenses que le peuple et le président de la République voulaient. Ceci à cause du ministre de la Jeunesse et des Sports qui avait refusé de les payer. Il a fallu attendre 25 ans pour voir le ministre Michel Zoah résoudre ce problème. Après sa retraite en 2000, il a ouvert à l'avenue Kennedy à Yaoundé un cabinet médical. Cabinet St Michel, spécialisé en médecine des sports et des pathologies apparentées. Membre de la société française de la mésothérapeute, il aurait pu servir de consultant pour le sport camerounais. C'est donc un serviteur du sport et de la médecine qui raccroche sa blouse et abandonne malgré lui les consultations pour l'éternité. Ses hauts faits lui survivront...

Sandau NLOMTITI

## Foot-pro

## La Serie A reprend le pouvoir le 20 juin

Hier, jeudi 28 mai, se tenait une réunion décisive pour l'avenir de la Serie A. Le ministre des Sports italien et le président de la Fédération Italienne de Football notamment devaient trancher sur une potentielle reprise du championnat. Le verdict est tombé et le football reprendra ses droits en Italie dans trois semaines.



Les amateurs de football retenaient leur souffle en Italie hier. À 18h30, le ministre des Sports italien Vincenzo Spadafora, le président de la Fédération Italienne de Football Gabriele Gravina ainsi que tous les représentants des ligues, joueurs, entraîneurs et arbitres également, participaient à une visioconférence pour entériner le sort de la Serie A. Le 19 mai dernier, le gouvernement transalpin et le comité scientifique donnaient leur aval pour une reprise des entraînements collectifs. Une étape décisive pour le football après une interruption de plusieurs semaines suite à la pandémie de coronavirus. Ne manquait plus désormais que l'étape finale : une officialisation de la reprise de la Serie A. Avant cette réunion au sommet, le comité scientifique du pays avait déjà validé le protocole à appliquer pendant les matchs. Les amoureux du ballon rond espéraient donc que la situation se décente ce soir avec à la clé un retour à la compétition.

## Sous surveillance

Mais une donnée pouvait susciter un ultime écueil pour une reprise du championnat d'Italie. En effet, certaines régions comme la Lombardie ou le Piémont, durement touchées par le Covid-19, restent sous surveillance. Cela pouvait impacter concrètement le futur calendrier. Après une entrevue de quarante-cinq minutes entre les différents protagonistes, Vincenzo Spadafora a communiqué le verdict de cette dernière au chef du gouvernement Giuseppe Conte. Quelques minutes plus tard, le Ministre des Sports italien officialisait la décision tant attendue. La Serie A va bien reprendre ses droits le 20 juin. « *Le Cts a donné le feu vert au protocole mais en gardant la quarantaine. La Figc m'a assuré du plan B (playoff et playout) et du plan C (cristallisation du classement), en cas de nouvelle suspension. Le championnat reprend le 20 juin* », a ainsi confirmé Spadafora. Après un sursis insoutenable, les hostilités vont bien reprendre avec un final qui s'annonce haletant !

C.T.

## Achille Chountsa

## « Je reviens de loin »

Journaliste, chef de service des sports au quotidien Le Jour, il a tenu à partager son histoire de miraculé du Covid-19, pour en faire profiter au plus grand nombre. Puisqu'il s'en est sorti, il invite ses compatriotes à prendre conscience que le pays regorge de médecins de talent.

« Je reviens de loin. Ce n'est pas le titre d'un film, mais c'est tout comme, puisqu'il s'agit de mon histoire personnelle avec le Coronavirus. Le 10 mai 2020, dans sa parution, le quotidien Le Jour publiait une interview de Dr Euloge Yiagnigni Mfopou, médecin cardiologue, dans laquelle il présentait le médicament, fruit de sa recherche contre la Covid-19 et qui connaissait la réussite, au regard de la quinzaine de malades soignés. Il s'agit d'un produit qu'il a baptisé Corocur, fait à base de deux plantes comestibles, avec cette particularité que les symptômes disparaissent 72h après le début du traitement. Le profil des personnes guéries présentait des diabétiques, des hypertendus, des obèses, entre autres. C'est moi qui ai réalisé cette interview le vendredi 7 mai, au moment où je présentais des signes de paludisme. Mais, j'étais loin d'imaginer que j'allais moi-même vivre l'expérience de ce médicament, en tant que patient atteint de la Covid-19. Je suis d'abord passé par une pharmacie acheter un antipaludique et un antalgique (comme d'habitude).

Sauf que jusqu'au 9 mai, mon état de santé ne s'améliorait pas et la toux s'était invitée. Le 10 mai dans l'après-midi, je suis allé en consultation chez Dr Euloge Yiagnigni. Il m'a prescrit quelques examens au regard de la description que je lui avais faite des



malaises que j'avais. Il résultait une forte charge de paludisme. Il m'a mis sous un traitement de choc de trois jours, en associant un antitussif. Après ces trois jours, aucun changement. Par contre, je me sentais extrêmement mal, avec une sécheresse dans la gorge, le mal de tête, les courbatures et surtout la toux qui s'accroissait et m'étouffait. Du coup, mon médecin (par ailleurs ami depuis plus de 25 ans), convaincu qu'il ne s'agissait plus du paludisme, a décidé de me faire un scanner du thorax. Les résultats ont révélé que j'étais atteint de la Covid-19. Du coup, Dr Euloge Yiagnigni m'a mis sous son protocole, avec une quarantaine stricte de 10 jours, seul dans la chambre, et chez moi, en prenant mes médicaments. Ce que j'ai fait, et au bout de 72h, les symptômes ont non seulement disparu, mais j'ai retrouvé l'appétit que j'avais perdu depuis plus d'une semaine. J'ai continué mon traitement, jusqu'au, 25 mai 2020 (hier) avant de repartir pour une consultation où j'ai été autorisé à sortir du « calvaire » qu'est la quarantaine. Je n'avais jamais passé une seule

journée de ma vie sans voir le dehors. Mais j'ai tenu bon.

Je me sens bien déjà et j'ai tenu à partager mon histoire avec vous, en cette veille de mon Anniversaire. La Covid-19 me semble être un virus mystérieux. On ne sait où, quand et comment on le contracte. Encore pour moi qui ai souvent sensibilisé mon entourage sur les précautions à prendre contre ce virus. Cela ne m'a finalement pas épargné. Pour cette raison, nous devons redoubler de rigueur dans le respect des mesures barrières, surtout en ce moment où les statistiques font état d'un accroissement vertigineux du nombre de contaminés par jour ces derniers temps au Cameroun. « Une phase compliquée », a annoncé le ministre de la Santé, Manaouda Malachie. Dieu a béni notre pays en inspirant ses fils, dont Dr Euloge Yiagnigni, dans la recherche pour trouver des médicaments efficaces pour faire face à cette pandémie. Au dernier pointage, il était à 124 malades guéris, aucun décès. Nous ne pouvons que rendre grâce au Seigneur. Dieu est Grand ! »